

OCÉAN BLEU, TERRE DES AQUITAINS

*Un autre regard
sur notre territoire*

DÉCEMBRE 2015



ceser
AQUITAINE
CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL



Conseil Économique, Social et Environnemental Régional d'Aquitaine

OCÉAN BLEU, TERRE DES AQUITAINS

*Un autre regard
sur notre territoire*

DÉCEMBRE 2015

Section “Veille et Prospective”



Travaux et rapports de la Section “Veille et Prospective” du CESER Aquitaine

Ces rapports sont consultables
sur le site du CESER Aquitaine :

ceser-aquitaine.fr

1 - Saisines du Préfet de région et du Président du Conseil régional sous l'égide de l'Observatoire des Mutations Économiques d'Aquitaine

- « L'AÉRONAUTIQUE EN AQUITAINE À L'HORIZON DE 5 ANS : DIAGNOSTICS ET PISTES DE TRAVAIL », décembre 2006, 54 pages.
- « ÉCONOMIE PRODUCTIVE, ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIE PUBLIQUE : DYNAMIQUES COMPARÉES DES TROIS SPHÈRES », décembre 2007, 83 pages.
 - Synthèse « DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES EN AQUITAINE, UNE NOUVELLE APPROCHE PAR LES TROIS « SPHÈRES » : PRODUCTIVE, RÉSIDENTIELLE, PUBLIQUE », avril 2008, 12 pages.
 - Actes du Colloque Expression(s) 2008 « LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES EN AQUITAINE : UNE NOUVELLE APPROCHE PAR LES SPHÈRES PRODUCTIVE, RÉSIDENTIELLE ET PUBLIQUE », avril 2008, 52 pages.
- « LES PERSPECTIVES OUVERTES PAR L'INTRODUCTION DES ÉCO-TECHNOLOGIES DANS LES PRINCIPALES BRANCHES INDUSTRIELLES AQUITAINES À L'HORIZON DE 5-10 ANS », décembre 2008, 63 pages.
- « LES CAPACITÉS DE RÉACTION DE L'ÉCONOMIE AQUITAINE FACE AUX EFFETS DE LA CRISE FINANCIÈRE », décembre 2009, 86 pages.
- « LES PERSPECTIVES DE RENFORCEMENT DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES PAR L'ARTICULATION AGRICULTURE/IAA EN AQUITAINE », juillet 2011, 98 pages.
- « ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES À 5-10 ANS DES FILIÈRES INDUSTRIELLES LIÉES À LA SANTÉ EN AQUITAINE », octobre 2012, 127 pages.
- « LES FILIÈRES PRODUCTIVES LIÉES À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EN AQUITAINE », octobre 2013, 94 pages.
- « L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AQUITAINE : ÉTAT DES LIEUX, ATOUTS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT », mars 2015, 79 pages.

2 - Auto-Saisines de la Section Veille et Prospective

- « L'ACTIVITÉ DES AQUITAINS À L'HORIZON DE 30 ANS », septembre 2007, 96 pages.
- Synthèse de la seconde partie du rapport « SIX SCÉNARIOS POUR 2037 », septembre 2007, 16 pages.
- « IDENTITÉS AQUITAINES À L'HORIZON DE 30 ANS », novembre 2009, 42 pages.
- « L'EAU EN AQUITAINE À L'HORIZON DE 30 ANS », décembre 2011, 35 pages.
- « LES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN AQUITAINE À L'HORIZON 2025 », octobre 2013, 66 pages.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| Bien-être et bonheur : une autre approche du progrès, captée par la sensorialité | 9 |
| Le développement territorial revisité à l'aune de la stratégie Océan bleu | 10 |
| Des fragilités dynamiques de progrès | 12 |
| Pour une innovation sociétale | 13 |
| Ecouter pousser la forêt, et pas seulement l'arbre tomber | 14 |
| Un autre regard | 15 |
| 1 - Connaître la nature, composer avec son environnement, apprendre à vivre ensemble | 17 |
| Innover pour réduire la vulnérabilité face à l'aléa | 17 |
| Faire de l'Aquitaine un territoire innovant en matière de prévention et de gestion des risques naturels | 18 |
| Rétro-innover, partager, collaborer | 20 |
| Participation et implication des citoyens : vers une reconnexion avec la nature | 22 |
| 2 - Développer le vivre-ensemble entre générations | 27 |
| Le vieillissement de la population, défi et opportunité | 27 |
| Les séniors, une catégorie à part ? | 29 |
| Le vieillissement sous l'angle du rapprochement des générations : transmission, partage, collaboration et vivre-ensemble | 31 |
| Le senior, un actif comme un autre ? | 33 |
| 3 - Repenser l'espace pour une nouvelle urbanité | 37 |
| Une maîtrise du foncier économe de l'espace | 37 |
| En marche pour une nouvelle approche de la mobilité | 39 |
| Créer de nouveaux lieux de vie pour dynamiser les zones intermédiaires | 41 |
| Repenser la ville | 43 |
| 4 - Vers une économie décrochée et re-territorialisée | 47 |
| Petites entreprises et dominance présentielle : atouts et fragilités du tissu productif aquitain | 47 |
| Mutualisation et coopération : vers la constitution d'écosystèmes | 48 |
| Conforter le secteur productif, soutenir l'économie présentielle | 51 |
| Transcender la distinction "présentiel/productif" | 53 |
| CONCLUSION | 57 |

| | |
|--|-----------|
| ANNEXES | 61 |
| Annexe 1 : L'approche sensorielle | 61 |
| L'ouïe | 62 |
| La vue | 64 |
| Le goût | 66 |
| L'odorat | 67 |
| Le toucher | 68 |
| Le 6 ^{ème} sens | 70 |
| Annexe 2 : Pyramide des âges de la région ALPC | 71 |
| Annexe 3 : Niveau de vieillissement | 72 |
| Annexe 4 : Niveaux de vie en ALPC | 75 |
| Annexe 5 : Aires urbaines de la future région | 76 |
| Annexe 6 : Diversité d'équipements en ALPC | 77 |
| Annexe 7 : Catégories d'entreprises | 78 |
| Bibliographie thématique | 80 |
| Composition de la Section « Veille et prospective » | 83 |
| Membres du CESER associés aux travaux de la Section | 84 |
| Liste des auditionnés | 84 |

MINI GUIDE DE LECTURE :

HAIKU illustrant ou questionnant la réflexion de la Section rédigés
au fil de l'eau des réunions

" *Extraits* " des réponses au questionnaire sensoriel (en marge)

Mots clés pour l'Économie générale du rapport

« *Citations* » d'auteurs

L'édito du Président de la Section “Veille et Prospective”

« *Que jamais, revivant ce qui est aujourd'hui,
ne te vienne cette lourde parole : à quoi bon ?* »

Paul VALÉRY

A la suite des attentats meurtriers qui ont endeuillé la France le 13 novembre et face à l'urgence écologique qui a motivé la COP 21, la communauté internationale est invitée à imaginer et anticiper le monde d'après et à revisiter en profondeur nos modèles de développement.

Dans ce contexte si particulier, la Section Veille et Prospective du CESER Aquitaine a livré la première étude d'auto-saisine de cette mandature et... la dernière dans le périmètre actuel de notre Région !

Nous proposons un autre regard, un regard prospectif volontairement décalé par rapport à certaines approches plus classiques, un regard congruent réconciliant l'homme et son environnement au sens le plus large.

Son titre "OCÉAN BLEU, TERRE DES AQUITAINS" peut apparaître en première lecture comme un oxymore tant il confronte :

- d'un côté le concept d'"océan bleu", expression aboutie d'une stratégie de différenciation à l'heure où le terme de compétitivité semble devenu l'alpha et l'oméga dans la conduite des affaires ; à la fois prérequis, facteur clé de succès, voire finalité ;
- et symétriquement "Terre des HOMMES", en l'occurrence "Terre des AQUITAINS", qui vise simplement mais ultimement l'épanouissement de chaque personne dans son écosystème...

Les travaux de prospective s'appuient largement sur la méthode des scénarios établis à partir de variables articulées entre elles et pouvant connaître différentes trajectoires en fonction de la réalisation d'opportunités ou de risques associés. Néanmoins, au fur et à mesure des auditions que nous avons réalisées et des contributions que nous avons agrégées, un seul "futur souhaitable" s'est naturellement imposé. Celui qui réconcilie l'homme à son territoire, qui favorise une résilience collective en dépassant les fragilités économiques ou sociales, qui esquisse une perspective d'un mieux "vivre-ensemble".

L'observation du contexte géopolitique actuel nous conforte dans notre approche. La compétition exacerbée creuse les inégalités, provoque le déclassement, conduit au renforcement de multiples formes d'exclusion, induit trop souvent la disqualification et le rejet de l'autre, nourrit la haine et porte en germes les formes contemporaines d'extrémisme, voire de fanatisme, comme la nuée porte l'orage... Aussi, cet autre regard, non pas angélique mais volontariste, est particulièrement exigeant : il impose que chacun fasse sa part selon la métaphore du colibri.

Jean-Michel GAUTHERON

Président de la Section Veille et Prospective

Introduction

Quels sont les terrains prometteurs sur lesquels s'aventurer, les nouvelles pistes à suivre, les signaux faibles à saisir pour tirer parti des opportunités de développement du territoire aquitain? C'est cette question qui a guidé la réflexion de la Section Veille et Prospective du CESER Aquitaine tout au long de cette étude.

L'ambition sous-jacente n'était pas de convertir l'Aquitaine en "produit" hautement concurrentiel et attractif au regard des autres territoires, mais de penser les moyens de favoriser le cadre de vie de ses habitants et de stimuler le bien-vivre et le *faire-ensemble* sur le territoire. En effet, le parti pris de départ de cette étude a consisté à placer au cœur de la réflexion l'idée d'un développement harmonieux réaffirmant la place de l'humain au cœur des activités économiques.

Bien-être et bonheur : une autre approche du progrès, captée par la sensorialité

Le bien-être, la qualité de vie, le *bonheur*, sont des notions de plus en plus mobilisées en matière d'analyse territoriale, notamment depuis la rédaction du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure du progrès économique et social¹. Il est en effet apparu que les indicateurs classiques de mesure du progrès proposaient une approche trop restrictive de ce dernier et devaient être repensés pour inclure des éléments de capital immatériel. Notons d'ailleurs que les travaux du Prix Nobel 2015 d'économie Angus DEATON portent sur une analyse de la consommation, de la pauvreté et du bien-être.

Les études², sur la qualité de vie et le bien-être³, révèlent que le bonheur est de plus en plus associé aux loisirs et aux proches et de moins en moins à la réussite sociale, et que "la faiblesse des liens sociaux ou le stress de la vie courante jouent autant, voire davantage que les contraintes financières⁴". Sur le plan territorial, la mesure du bien-être consacre les régions les moins denses, où la proximité et la qualité des relations sociales sont particulièrement développées. Avec ce prisme, le Limousin arrive en tête des régions françaises⁵.

¹ Commission de mesure de la performance économique et du progrès social, ou Commission Stiglitz, 2009.

² OCDE, « Les indicateurs alternatifs du bien-être », 2006 ; INSEE, « Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair », 2013 ; CREDOC, « Va-t-on vers une frugalité choisie ? », 2013 ; CREDOC, « Les français veulent vivre plus intensément », 2014 ; INSEE, « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », 2014 ; Séminaire « La qualité de vie dans les territoires », Université de Poitou-Charentes, Mai 2015.

³ Contrairement à la qualité de vie, qui s'appuie sur des déterminants « objectifs » (santé, éducation, situation familiale...), le bien-être est une notion plus subjective basée sur le ressenti. Ces deux approches peuvent conduire à des résultats très différents : par exemple, l'Aquitaine est classée au 13^{ème} rang des régions en matière de bien-être et au 6^{ème} rang en termes de qualité de vie.

⁴ INSEE, « Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair », janvier 2013.

⁵ LePopulaire.fr, « Le Limousin, champion du bien-être ? », juin 2015.

La Section Veille et Prospective a souhaité s'inscrire dans la lignée de ces travaux basés sur les perceptions du cadre de vie, en élaborant un questionnaire *sensoriel* permettant de saisir les représentations de l'Aquitaine par ses habitants, en termes d'odorat, de toucher, de goût, d'ouïe et de vue. Il s'agissait de proposer un regard original et moins cartésien sur le territoire, de capter des signaux faibles, de rechercher du sens via les sens. Le questionnaire sensoriel ne constitue pas un outil d'information scientifique mais un support d'innovation et de création. Ce premier temps d'exploration s'inscrit dans une démarche de doute et de sérendipité (découvertes à partir d'erreurs, approche par tâtonnements). Moins qu'un modèle d'analyse stratégique, cette démarche intuitive incline à réfléchir à la façon dont notre territoire peut dialoguer avec des *futurs possibles*. L'analyse sensorielle permet de cerner les représentations que chacun se fait de son territoire, et de lui-même dans son territoire ; le futur se construit sur les représentations présentes. (Annexe 1)



Illustration du site <https://leonbli.wordpress.com> (Chiptune & pixelart)

Dans une logique de non exhaustivité et de subjectivité assumée, cette première approche a permis de livrer des clés de compréhension quant aux représentations du territoire aquitain, de confirmer des besoins et des attentes, mais également de révéler de fausses évidences. Par exemple, certaines "faiblesses" fréquemment évoquées (immensité, vide) semblent être vécues comme des éléments *positifs*, dans certaines conditions, et les atouts souvent mis en avant (l'attractivité et le dynamisme de la métropole bordelaise) comme des éléments potentiellement répulsifs. Il ne s'agit pas de conclure pour autant à un rejet de la ville, mais à une volonté de construire un cadre de vie plus durable, plus apaisé et plus convivial. Les points saillants de cette analyse seront mobilisés en toile de fond tout au long de cette étude.

Le développement territorial revisité à l'aune de la stratégie Océan bleu

La stratégie "Océan bleu", exposée au début des années 2000 par W. Chan Kim et Renée Mauborgne, chercheurs au Blue Ocean Strategy Institute (INSEAD), propose aux entreprises de créer de nouveaux espaces stratégiques en suscitant une demande dans un espace non contesté⁶. Cette démarche vise à échapper à la "mare de sang" concurrentielle (océan rouge) et à rechercher des terrains de jeu *originaux*. Il s'agit de cesser d'imiter et d'affronter ses "concurrents" sur des

⁶ W. Chan Kim, Renée Mauborgne, Stratégie océan bleu : Comment créer de nouveaux espaces stratégiques, Pearson Education, London, 2010.

terrains connus pour exploiter de nouveaux espaces (océan bleu), en redéfinissant le problème et en repensant le produit ou le service. Cette stratégie d'entreprise originale invite à explorer des espaces non exploités, à travailler sur les prétendues fragilités d'un produit pour les convertir en opportunités, à déplacer le regard pour déceler des potentialités nouvelles.



Illustration extraite de la présentation de Philippe GABORIAU,
auditionné par la Section le 25 avril 2014 (Bordeaux Consulting Group, Happy capital).

La Section a pris le parti de dépasser la lecture faciale des fragilités du territoire pour déceler des dynamiques de progrès. Il s'agissait non seulement de nuancer les caractéristiques communément présentées comme des faiblesses en précisant et en affinant la connaissance de ces phénomènes, mais également de déceler des *pépites* d'innovation au sein de ces prétendues fragilités et dans notre capacité de réaction face à ces problématiques. Le handicap permet de réfléchir autrement et de créer des leviers d'action nouveaux.

En complément des apports du questionnaire sensoriel, qui a permis de révéler les perceptions des "points forts" et des "points faibles" du territoire, la Section a travaillé à partir des fragilités identifiées dans le cadre du Diagnostic Territorial Stratégique de la Région Aquitaine⁷ et des analyses des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT⁸) proposées par la Préfecture⁹, et par la CCI¹⁰.

⁷ Diagnostic Territorial Stratégique (DTS) de la région Aquitaine, réalisé pour préparer la campagne de programmation des fonds structurels européens 2014-2020, 2012.

⁸ Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces).

⁹ Préfecture de la Région Aquitaine, « Aquitaine : l'état des lieux ». <http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/Grandsdossiers/Projet-d-action-strategique-de-l-Etat/Aquitaine-l-etat-des-lieux>

¹⁰ CCI Aquitaine, « Schémas sectoriels des CCI d'Aquitaine pour le développement économique régional », 2012.

Des fragilités dynamiques de progrès

Q quatre “fragilités” ont été retenues et ont servi d’appui à notre réflexion, même si elles ne sont pas forcément spécifiques à la Région Aquitaine.

D’abord, en matière d’environnement et de cadre de vie, l’Aquitaine est souvent présentée comme *“une région particulièrement exposée aux risques naturels, inondations, tempêtes, érosion de ses 275km de littoral, feux de forêts ; aléas qui ne sont pas sans lien avec le changement climatique”¹¹* : *“L’Aquitaine est la région où la température moyenne a augmenté le plus au cours du siècle dernier (1,1°C). Cette tendance semble s’accélérer depuis les années 1980. Les évolutions climatiques prévisibles sont donc susceptibles d’avoir un impact plus fort en Aquitaine que sur le reste du territoire national”¹²*.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population aquitaine, plus important que la moyenne française, est associé à une perte de dynamisme et à un défi sur le plan sanitaire et social (besoin en personnel, développement de l’offre de services, financement du système de retraites...). *“La population aquitaine est plus âgée que celle de la métropole : en 2012, son âge moyen s’élève à 42 ans contre 40 ans. Plus d’un quart des aquitains ont au moins 60 ans et un sur dix a atteint 75 ans”¹³*.

En termes d’aménagement du territoire, l’étalement urbain est également identifié comme une difficulté, à l’origine - entre autres facteurs - d’une consommation d’énergie élevée. *“L’Aquitaine est fort consommatrice d’énergie. Elle concentre 5,3% de la consommation nationale. Et elle figure parmi les 8 régions françaises où l’augmentation de la consommation d’énergie par habitant est la plus forte depuis 1990 et où le taux d’intensité énergétique a le moins progressé (...) Les nouveaux modes d’urbanisation et un étalement urbain non maîtrisé conduisent à une augmentation et un allongement, pour plus de 3/5^{ème} des actifs, des trajets domicile/travail. Ces migrations pendulaires effectuées le plus souvent en voiture individuelle provoquent aux abords des principales villes d’Aquitaine une saturation des trafics”¹⁴*.

Enfin, sur le plan économique, il est fréquemment souligné que *“La taille relativement modeste des entreprises peut constituer un frein au développement de l’économie”¹⁵* en Aquitaine. Par ailleurs, la surpondération de l’économie présentielle et la réduction régulière de la part de l’industrie dans l’économie régionale sont identifiées comme des problématiques à surveiller¹⁶.

Ces quatre “faiblesses”, “menaces” ou “fragilités” ont tour à tour fait l’objet d’une analyse attentive de la Section, afin d’identifier les potentialités de développement alternatif qu’elles peuvent révéler

¹¹ DTS, p.145.

¹² DTS, p. 47.

¹³ INSEE-CESER Aquitaine, « Atouts et risques de l’attractivité démographique de l’Aquitaine en matière de développement durable », 2013.

¹⁴ DTS, pages 40 et page 64.

¹⁵ CCI Aquitaine, « Schémas sectoriels des CCI d’Aquitaine pour le développement économique régional » 2012.

¹⁶ INSEE, « L’économie présentielle, moteur de l’emploi aquitain », 2015 : « La sphère présentielle regroupe les activités mises en oeuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu’elles soient résidentes ou touristes : commerce de détail, santé et action sociale, éducation, services aux particuliers, administration et construction. (...) La sphère productive (ou non présentielle) englobe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes ».

(innovation technologique, réorganisation sociale...). Il ne s'agissait pas de nier l'existant, **mais de déconstruire de fausses évidences et d'imaginer de nouvelles perspectives pour le territoire** en s'appuyant sur des *ferments* de progrès et des manières de faire innovantes.

« L'innovation systématique requiert la volonté de considérer le changement comme une opportunité. »

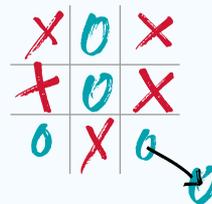
Peter Drucker

Pour une innovation sociétale

Cette réflexion se développe au prisme de l'**innovation sociale** (au sens anglo-saxon de "social" > "sociétal") : *"L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution. Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation."*¹⁷. L'innovation sociale nous apparaît, pour reprendre une terminologie de stratégie, le facteur clé de succès d'un développement *harmonieux* du territoire.

Des processus collectifs émergent sur les territoires afin de répondre à des besoins sociétaux non satisfaits, dans une dynamique de transformation de la société. Ces formes d'innovation ne sont pas forcément "émergentes" et peuvent se limiter au réajustement d'une pratique ancienne, dont la réinvention constitue une seconde modernité (rétro innovation). Elles ne concernent pas uniquement les objets (innovation technologique) mais aussi et surtout les interfaces et les relations (monétaires, juridiques, assurancielles, physiques, numériques...)¹⁸. L'évolution des comportements s'appuie sur des innovations technologiques, mais également sur des innovations organisationnelles, juridiques, politiques, sociales...

Savoir sortir du cadre et
réinventer les règles pour
trouver des solutions ...



¹⁷ Définition du Conseil supérieur de l'ESS, reprise dans la « Politique régionale de développement de l'ESS et de l'innovation sociale en Aquitaine », 2013.

¹⁸ Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des nouvelles problématiques de société », Penser autrement – Les modes de vie en 2030, 2015, p.48.

Depuis quelques années, des dynamiques semblent être impulsées autour de l'économie de la frugalité, de l'émergence de la société collaborative ou encore de l'économie de *proximité* : formes de consommation et de mobilité plus collectives, économie circulaire, nouveaux modèles de distribution et d'alimentation, politiques de relocalisation (domicile-travail) et développement des tiers-lieux, recherche de l'épanouissement personnel, savoir-vivre lent (mouvement "slow"), innovation contributive, communautés d'entraide, micro-économies de quartiers, monnaies locales, territoires énergétiques autonomes,¹⁹...
 développement économique constituer par le biais de ces

FRUGAL
 Respire le chemin
 des possibles et
 vole vers l'espoir.

Une vision alternative du et humain est en train de se phénomènes multiples.

Le physicien et philosophe identifie ainsi 5 grandes

ENSEMBLE.

français Marc HALEVY *ruptures* qui invitent à

repenser notre modèle de société : **la rupture écologique** (passage de l'abondance à la pénurie), **la rupture technologique** (basculement du mécanique au numérique), **la rupture organique** (passage de modèles hiérarchiques à des modèles complexes), **la rupture économique** (basculement d'une économie de masse et de prix à une économie d'intelligence et de valeur), **la rupture philosophique** (essor de la recherche de sens et de la spiritualité). Ces dynamiques lourdes de changement, ou macro évolutions de société, sont avant tout constituées de micro transformations du quotidien²⁰. Il s'agit de repérer ces signaux faibles afin d'imaginer, construire et préparer le futur.

Organique Economique
 Ecologique
 Philosophique
 Technologique

Ecouter pousser la forêt, et pas seulement l'arbre tomber

A travers ce rapport, la Section Veille et Prospective s'assigne pour **ambition de recenser des initiatives originales, d'identifier des modes de fonctionnement nouveaux, d'observer des ruptures et réorganisations en cours, de dessiner des pistes d'évolution pour ces mouvements en émergence (ou en ré-émergence)**. L'objectif n'est pas l'exhaustivité ; il s'agit de puiser des exemples

¹⁹ Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des nouvelles problématiques de société » et « Cahier des signaux faibles », Penser autrement – Les modes de vie en 2030, 2015.

²⁰ Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des nouvelles problématiques de société », Penser autrement – Les modes de vie en 2030, 2015.

positifs, parmi d'autres, dans une logique ascendante (en partant du terrain, en observant ce qui se fait). Forte de sa composition plurielle et de sa mission économique, sociale et environnementale, la Section a souhaité évoquer des expériences diversifiées et originales.

Pour ce faire, la Section a centré sa réflexion autour des quatre "fragilités" identifiées en essayant de détecter des initiatives et des dynamiques porteuses de *sens*. Si les exemples évoqués sont principalement aquitains, une mise en perspective plus large au prisme de la future grande région est sous-jacente à l'ensemble de la réflexion. En effet, les thématiques retenues font écho à des problématiques qui concernent les territoires du Limousin et de Poitou-Charentes : c'est le cas par exemple des risques naturels - avec notamment la question du trait de côte pour le Poitou-Charentes, ou du vieillissement - particulièrement marqué en Limousin, région la plus âgée de France.

Un autre regard

En privilégiant le prisme sensoriel, la Section Veille et Prospective a placé l'animalité au premier plan de sa réflexion. Cette animalité permet de réinterroger le territoire et les logiques qui s'y déploient. La Section a donc choisi de partir d'une réflexion sur la nature et sur le rapport que les humains entretiennent avec celle-ci (1), avant de s'interroger sur les relations qui régissent les Hommes entre eux (2). Ce vivre-ensemble conditionne enfin les stratégies de gestion de l'espace (3), de production et de consommation (4).

En plaçant ces interactions à la base de la réflexion, la Section s'inscrit en rupture avec une logique qui considère l'économie comme le socle des stratégies d'aménagement du territoire, des formes de vivre-ensemble et des modes de gestion des risques. L'économie n'est pas un point de départ, elle est ici une composante.

Reconnexion avec la nature, vivre-ensemble, intergénérationnel, mobilité, tiers-lieux, économie... La notion d'*écosystème* (ou *lien* entre les êtres vivants) est le fil bleu de ce rapport.

REGARD.

La vie d'abord.

TERRITOIRE.

« A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Edgar Morin

1 Connaître la nature, composer avec son environnement, apprendre à vivre ensemble

Innover pour réduire la vulnérabilité face à l'aléa

L'Aquitaine est concernée par presque tous les risques naturels : tempêtes, inondations, submersion marine, érosion littorale, incendies, séismes... C'est le constat qui résulte de nombreuses études consacrées aux risques naturels en Aquitaine, à l'instar du rapport publié par le CESER Aquitaine en 2012, « L'AQUITAINE FACE AUX RISQUES NATURELS : MIEUX CONNAÎTRE ET PRÉVENIR, POUR NE PAS SUBIR », complété en 2015 par le rapport de l'association des CESER de l'Atlantique²¹ « CONNAISSANCE, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES LITTORAUX SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE ».

Une partie de ces risques naturels (érosion, tempête, inondations, périodes de sécheresses) est liée aux phénomènes climatiques et il est très probable que leur fréquence soit augmentée par le réchauffement global en cours. Le rapport Hervé Le Treut, « LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AQUITAINE » (2013), a par ailleurs démontré les enjeux particulièrement importants du réchauffement climatique pour l'Aquitaine, « *une des régions de France où le réchauffement risque d'être le plus fort* » du fait en partie de « *sa situation géographique, son positionnement par rapport à l'anticyclone des Açores* ». Ces prévisions sont néanmoins nuancées par les conclusions du rapport J. Jouzel qui évoque principalement le Sud-Est de la France.

De nombreux territoires soumis à une exposition particulière aux risques naturels ont su développer une expertise en matière de prévention et de gestion des risques. C'est le cas du Japon, qui a développé une véritable *culture* de la prévention face aux aléas (séismes, typhons, submersions...), avec des points de contrôle disséminés sur tout le territoire, des systèmes d'information en temps réel, ainsi que des constructions d'envergure. Le pays abrite une expertise de pointe en matière de prévention et de gestion des risques naturels afin de réduire la vulnérabilité de son territoire (impact sur le milieu) face aux multiples aléas qui le menacent (phénomènes naturels dangereux). De même, les Pays-Bas ont investi dans une politique nationale de protection de leur littoral et acquis une expertise de pointe mondiale en matière de construction sur mer (polders).

Dans cette logique, la prévention et la gestion des risques naturels ont inspiré de nombreuses innovations. En matière technologique, entre 2007 et 2014, pas moins de 33 innovations relatives à la gestion des risques naturels ont été présentées en France au cours des salons Pollutec²²: dispositifs de mesure et surveillance (analyseurs, capteurs radars, régulateurs de débit...), de stockage (déversoirs d'orage, cuves), de gestion (saleuse électrique)...

²¹ CESER Aquitaine, Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes.

²² Pollutec, « La gestion de risques naturels en France », 2014.

Cependant, c'est bien l'ensemble du spectre des innovations, tant *écologiques* qu'organisationnelles ou politiques, qu'il est nécessaire de mobiliser. Par exemple, l'organisation du système d'alerte et les pratiques de gestion des événements extrêmes sont essentiels pour réduire la vulnérabilité des populations.

L'exposition aux risques naturels invite à l'innovation. Elle impose une connaissance précise des aléas et la prévision des phénomènes extrêmes, mais également la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'*anticipation*. Elle constitue un champ de recherches et d'expérimentations particulièrement intéressant pour le territoire aquitain, exposé à quasiment tous les risques. Il s'agit avant tout de répondre à des problématiques qui intéressent directement les besoins de ses habitants, en développant des recherches adaptées aux caractéristiques du territoire et en associant les habitants eux-mêmes à la prévention et la gestion de ces risques.

Faire de l'Aquitaine un territoire innovant en matière de prévention et de gestion des risques naturels

Fortement impactée par l'érosion littorale, qui constitue une problématique majeure pour le territoire (52% de la façade atlantique aquitaine serait concerné par l'érosion²³), l'Aquitaine dispose de compétences solides en matière de gestion du trait de côte. Elle abrite un Réseau de Recherche Littorale Aquitaine²⁴, et développe sur son territoire de nombreuses expérimentations²⁵. Créé en 2006, opérationnel depuis 2009, le GIP Littoral Aquitaine réunit les services de l'Etat et les collectivités territoriales de la côte aquitaine²⁶. Ses missions sont coordonnées avec celles de l'Observatoire de la côte Aquitaine, qui fédère les informations, opère des suivis réguliers, promeut des recherches *pluridisciplinaires* et diffuse de l'information résultant de ces études. Le territoire héberge par ailleurs les pionniers du suivi du trait de côte par télédétection spatiale, avec l'entreprise i-Sea créée en 2014. L'Aquitaine a donc su développer des outils et des stratégies pour comprendre les risques naturels et y faire face.

Notons néanmoins la difficile émergence de la stratégie maritime atlantique et la nécessité pour la Région de renforcer son engagement dans le Réseau Transnational Atlantique. La possibilité d'envisager une gestion globale et intégrée du littoral dans une directive territoriale d'aménagement a par ailleurs échoué. **Des pistes d'amélioration existent, et des champs de possibles méritent d'être investis.** Le littoral de la future région sera le plus long de France, avec plusieurs centaines de kilomètres de côte.

Au-delà de la seule question de l'érosion littorale, l'eau, très présente sur le territoire sous de multiples formes (zones lacustres, fleuve, rivières...) constitue un terrain de recherche fertile.

*" Je charit de l'océan,
le ressac, le froissement des
vagues sur le sable,
la vision du grand large,
une plage bordée de dunes,
l'odeur de l'iode,
les embruns,
le sable chaud sous les
pieds..."*

²³ Le Monde.fr, « En Aquitaine, la gageure de la lutte contre l'érosion du littoral », 28 février 2015.

²⁴ Le Réseau de Recherche Littorale Aquitaine est né en 2005 d'une volonté commune des équipes scientifiques et des laboratoires de recherche en Aquitaine, conduisant des recherches sur les systèmes côtiers et les milieux d'interface (estuaires et lagunes).

²⁵ Création d'un récif sous-marin avec des filets captant le sable à Soulac (dispositif S-ABLE), site pilote d'études menées par le GIP Littoral Aquitaine à Lacanau,...

²⁶ Observatoire de la Côte Aquitaine, « L'Observatoire de la Côte Aquitaine, un outil opérationnel d'aide à la gestion du littoral », 2013.

Risque de submersion marine, salinisation des nappes phréatiques, inondation et crues... Des innovations ont été développées pour répondre à ces problématiques via la technologie (désalinisation par photocatalyse associant l'énergie solaire, lasers et radars pour prédire les fortes pluies et modéliser les crues, prévisions météorologiques de plus en plus précises et sur le temps long...) mais également via de nouvelles formes d'organisation et de gestion écologique des territoires sensibles (création de zones renaturalisées pour l'épandage des crues dans l'Estuaire de la Gironde, barrages et stockage de l'eau...)27.



Jacques SARDA, alias Cled'12, illustration réalisée pour le thème de recherche
« Aléas et risques liés au cycle de l'eau – comprendre les risques pour mieux les prévoir » – IRSTEA – 2011.

Plus largement, le changement climatique, susceptible d'avoir des impacts en termes d'élévation de la température et d'intensification des risques naturels, incite à approfondir des recherches sur les tempêtes, les modes cultureux ou les risques sanitaires.

Les tempêtes constituent un risque majeur dans le couloir sud-ouest/nord-ouest de l'Aquitaine et de la future grande Région. La prévention a beaucoup progressé tant au niveau des forêts (protection de l'existant, plantation de nouvelles espèces, nouveaux systèmes sylvicoles) que des installations sensibles (serres de plein champ). Dans le domaine forestier comme agricole, les producteurs se sont organisés pour *mutualiser* le risque à l'instar des productions maraichères qui ont développé des fonds communs pour indemniser la destruction des serres.

La recherche agroalimentaire sur de nouvelles cultures et de nouveaux modes cultureux adaptés au changement climatique offre également une piste intéressante. La capacité d'adaptation et de résistance des arbres fruitiers, des vignes²⁸, des espèces forestières, ainsi que la relocalisation des plantations²⁹, posent question.

²⁷ Des équipes de recherches travaillent dans ce domaine en Aquitaine (Irstea - Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture).

²⁸ Inra.fr, « Impacts sur les cultures pérennes » : « Les chercheurs étudient les différentes solutions pour adapter au plus vite le vignoble français au changement climatique (projet Laccave). Ils explorent ainsi les possibilités de relocaliser les vignes dans les zones plus fraîches, plus en altitude. Sur les domaines expérimentaux de l'Inra en Alsace, en Aquitaine et en Languedoc-Roussillon, ils testent de nouvelles variétés, plus tardives, plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Ils évaluent de nouvelles pratiques viticoles : introduisant l'irrigation, réduisant la taille et l'effeuillage de la vigne pour mieux protéger le raisin du soleil. Ils testent aussi différentes techniques pour réduire le taux d'alcool des vins ou modifier le pH du jus de raisin ». Voir également le projet européen Life-Adviclim.

²⁹ Bernard SEGUIN, « Le changement climatique : conséquences pour les végétaux », Quaderni, 71 | 2010, 27-40. « En zones de montagne, où 1°C correspond à 150 m en altitude, de nouvelles potentialités pourraient apparaître. Le réchauffement pourrait aussi permettre l'extension de cultures traditionnellement réservées au Sud (maïs-grain, sorgho, tournesol, etc.), pour lesquelles le Nord deviendrait concurrentiel, avec une alimentation hydrique plus assurée ? Quid pour le Sud ? Il ne serait sans doute pas impossible techniquement d'introduire des cultures de pays chaud, ou, par exemple, d'étendre la culture de l'olivier au Sud-Ouest ».

Concernant les risques sanitaires liés à l'évolution des conditions climatiques (espèces envahissantes, moustiques, nouvelles maladies) et aux événements extrêmes (épisode de réémergence du scolyte parasite du pin maritime suite à la dernière tempête), une ingénierie de pointe peut être développée.

En matière de gestion des vulnérabilités, le développement des recherches sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme (urbanisme temporaire, nouvelles formes d'habitat, non-construction...), sur le partage du risque et la relocalisation des habitations, semble pertinente. Le renforcement des outils cartographiques permettant d'identifier les zones sur lesquelles se réfugier en cas de catastrophe pourrait être envisagé en lien avec l'institut de cartographie à Poitiers (IAAT). Avec la réforme territoriale, une meilleure adaptation des dispositions juridiques en matière de gestion des risques pourrait également être imaginée. Il est intéressant de noter que la mutualité est née dans la région Poitou-Charentes à la suite d'une catastrophe sanitaire, la crise du phylloxéra (puceron ravageur venu d'Amérique) dans les années 1850-1880 ; on assiste alors au recours à du crédit coopératif, à la **coopération** dans la production et la distribution des produits, laitiers et autres (1^{er} syndicat agricole, 1^{ère} boulangerie coopérative, 1^{ère} coopérative de battage, 1^{ère} caisse d'assurances agricoles...).

Ce dernier exemple le confirme, les modalités d'organisation des acteurs sont déterminantes, au-delà des innovations technologiques de pointe.

Rétro-innover, partager, collaborer

Des solutions simples et relevant du bon sens ont souvent constitué des réponses pertinentes face à des épisodes de crise. Certaines pratiques et **savoir-faire** issus des acteurs de terrain ou hérités recèlent des potentialités importantes et peuvent susciter des ouvertures vers de nouvelles recherches et de nouvelles réflexions.

L'impact direct des risques naturels sur l'agriculture et la sylviculture invitent à s'intéresser à l'**agroécologie**³⁰, qui prône une approche globale basée sur la reconnaissance des savoirs et savoir-faire paysans, l'utilisation respectueuse des ressources offertes par la nature, la proximité, et constitue une piste pour l'adaptation et la résilience vis-à-vis des risques. Le recours à des méthodes de construction anciennes visant à augmenter la robustesse des installations agricoles face aux risques naturels, la connaissance des réactions des animaux afin d'anticiper les phénomènes naturels, la réintroduction de certaines plantations en vue d'augmenter la résistance aux tempêtes³¹, fournissent des exemples parmi d'autres.

Il s'agit de s'appuyer sur les **ressources** du terroir et sur les savoir-faire existants en termes de prévention et de gestion des risques. Par exemple, en cas de coupure des réseaux de communications, les systèmes d'information anciens (morse, pigeons voyageurs, clochers des églises, sonneries d'alerte

*" Gouts simples, produits
bruts, fruits et légumes
récotés localement,
savoir-faire ancestral "*

³⁰ Discipline scientifique émergente, elle a fait l'objet d'un cours massif ouvert en ligne (Mooc) lancé en septembre 2015 par le Consortium national français pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement. C'est le 1^{er} Mooc sur l'agroécologie au monde.

³¹ Travailler sur des plantations mixtes ou des plantations de protection en forêt pour augmenter la résistance aux tempêtes, sachant qu'en l'absence de cartes de vulnérabilités du risque tempête, la replantation est faite en monoculture.

codées, cloches ou alarmes électriques alimentées séparément...), constituent des recours possibles, prenant appui sur des réseaux de citoyens vigilants ayant conservé ces savoir-faire.

Cette hypothèse de rupture (communication, approvisionnement...) invite à s'interroger sur la possibilité de développer des modes d'organisation des populations afin de favoriser leur résilience vis-à-vis des risques. Il s'agit par exemple de travailler sur des formes d'autonomie alimentaire et énergétique. En effet, une ville comme Paris bénéficierait de seulement 3 jours de réserve alimentaire en cas de défaillance des systèmes de transport. Ceci pose la question de l'autosuffisance des territoires et de la "reterritorialisation" des modes de fonctionnement (optimisation des moyens de production en fonction des ressources propres de chaque territoire) dans une logique de solidarités inter locales³².

Le bio-mimétisme, qui consiste à observer la nature et prendre exemple sur les solutions qu'elle propose pour les transposer aux activités humaines, constitue une voie intéressante vers l'innovation technologique et sociétale, puisque la biodiversité est elle-même fortement impactée par les risques naturels³³. En Picardie, un Centre européen d'excellence en bio-mimétisme (Ceebios) a été créé en 2015 afin de catalyser les compétences nationales du monde académique et de la R&D industrielle. A moyen terme, il devrait héberger 350 chercheurs ainsi qu'un campus pour start-up et PME.

« Va prendre les leçons dans la nature. »

Léonard de Vinci

Le développement d'une culture du risque en Aquitaine nécessite de *fédérer* les acteurs pour mieux connaître les aléas et pouvoir ainsi anticiper, prévenir et gérer ces phénomènes. L'érosion du littoral ou l'impact des tempêtes sur les forêts font l'objet de recherches pluridisciplinaires. Concernant les évolutions à long terme liées au changement climatique, le climatologue Hervé Le Treut a mené une étude sur les enjeux économiques, sanitaires et environnementaux à l'échelle de l'Aquitaine dans le cadre d'une mission d'expertise (2011-2012) réunissant quinze chercheurs mobilisés pour mettre en commun et synthétiser les données disponibles sur le territoire. C'est cette logique d'une approche pluridisciplinaire, décloisonnée et collaborative de la recherche qu'il faut promouvoir pour tirer au mieux parti du potentiel d'innovation.

Des recherches juridiques, politiques, économiques, sociologiques, assurantielles, architecturales, artistiques, peuvent utilement compléter des approches plus technologiques de la gestion des risques. La connaissance des événements extrêmes et leur prévision ont fait des progrès importants et mobilisent aujourd'hui chercheurs et acteurs économiques (assurances) au sein d'un observatoire national des risques naturels. Un observatoire régional des risques naturels permettrait de regrouper tous les acteurs à l'échelle aquitaine et de créer un ferment d'innovation.

De la même manière, une approche plus ouverte et mieux partagée de la décision est indispensable, à travers un meilleur *partage* de l'information par les acteurs (décideurs politiques, habitants ou techniciens) et par une plus grande participation des citoyens. Cette collaboration implique

³² « Villes durables. Quelles villes pour demain ? », Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015.

³³ CESE, « Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement », 2015.

de renforcer la publicité des données issues de la recherche et de faciliter leur compréhension par le plus grand nombre. La Région investit fortement dans des outils cartographiques opérationnels au sein de la plateforme Pigma du GIP ATGeRi. La constitution de réseaux d'observateurs volontaires et la mise à disposition des informations agrégées en temps réel aux décideurs et aux populations constituent des enjeux majeurs³⁴.

Participation et implication des citoyens : vers une reconnexion avec la nature

*« Quand l'Homme n'aura plus de place pour la nature,
peut-être la nature n'aura-t-elle plus de place pour l'Homme. »*

Stefan Edberg

La science participative³⁵ et l'open innovation sont en essor depuis quelques années, dans un contexte de montée en puissance de l'expertise citoyenne et de la société collaborative³⁶. Les acteurs de terrain ou les simples usagers peuvent participer à la collecte de données opérationnelles d'intérêt public dans des démarches de crowdsourcing. Par exemple des réseaux d'observateurs volontaires sont mobilisés pour la détection et le suivi d'évènements météorologiques extrêmes. De la même manière les usagers ou les citoyens sont associés à la collecte de données dans des projets de recherche participative comme c'est le cas pour le suivi des populations (MNHN, INRA...), l'astrophysique (Observatoire de Floirac), l'archéologie...

La science participative s'applique particulièrement bien à la problématique des risques naturels, pour laquelle les habitants disposent d'une *mémoire* du territoire et de connaissances de terrain sans équivalent. Qu'ils soient agriculteurs, randonneurs, pêcheurs, surfeurs, riverains ou simples citoyens, les habitants d'un territoire sont aux premières loges des phénomènes et évolutions qui concernent leur lieu de vie³⁷. Ces acteurs de terrain bénéficient d'une expérience unique et essentielle pour la gestion des risques (les comportements et pratiques en situation de crues ou de tornade, par exemple). Il est dès lors nécessaire de mobiliser des approches sociologiques pour capitaliser et exploiter les connaissances et savoirs faire de ces acteurs.

³⁴ De même que la prise en compte de l'ensemble des territoires (pas seulement les territoires d'intérêt économique, mais aussi les villes et les milieux naturels) et l'alimentation de cet outil par des réseaux de capteurs.

³⁵ Un programme de science participative est conduit en partenariat entre des observateurs (citoyens) et un laboratoire ou une structure à vocation scientifique. Les citoyens sont mis à contribution pour collecter un grand nombre de données difficiles à obtenir par d'autres moyens.

³⁶ Fondation Sciences Citoyennes, pour la Fondation de France, « La recherche participative comme mode de production des savoirs », 2012-2013 : « Au cours des trois dernières décennies, de nouvelles évolutions remettent en cause l'hypothèse selon laquelle la science et son pilotage doivent se décider dans un cercle réservé aux chercheurs, décideurs politiques et industriels. Ces années ont vu un renforcement considérable de la capacité des acteurs de la société civile, non seulement à contester mais aussi à produire les savoirs et les innovations contribuant au bien-être de nos sociétés. Ces nouvelles approches rappellent que notre société d'abord qualifiée de « économie de la connaissance » devient une « société de la connaissance » dans laquelle les divers acteurs perçoivent le savoir non seulement comme un produit mais aussi comme un processus et un bien commun ».

³⁷ Nous le verrons plus loin, l'implication dans de tels dispositifs des personnes âgées, souvent plus disponibles et attentives à leur lieu de vie, pourrait être intéressante.

La collecte d'information peut également être organisée à l'*initiative* des citoyens eux-mêmes. Ainsi, l'association Surfrider Foundation a mis en place une carte participative des pollutions, un réseau de watermen testeurs et de gardiens de la côte. OceanObs.fr, association membre de l'Observatoire Participatif de la Biodiversité Marine, a lancé depuis le 1^{er} mai 2014 une expérience scientifique impliquant les plongeurs, apnéistes, usagers et professionnels de la mer, dans la mise en place d'un suivi participatif de la faune et flore sous-marine (par écrit ou smartphone) : « LES SENTI- NELLES DE LA MER ». De même, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) d'Aquitaine a mis en place un système de collecte de données d'observation des espèces endémiques ou envahis-

Au-delà des apports pour la recherche et la connaissance du territoire, de telles initiatives constituent un moyen d'implication des citoyens dans la prévention des risques et de réinves- tissement des espaces naturels. Elles doivent être encouragées et favorisées par les pouvoirs publics.

Dans son rapport « SUBMERSION MARINE ET ÉROSION CÔTIÈRE – CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES NATURELS LITTORAUX SUR LA FAÇADE ATLANTIQUE », l'Association des Ceser de l'Atlantique préconise ainsi le renforcement des liens entre élus, société civile et monde académique et scientifique, le développement de la formation à destination des acteurs et décideurs locaux, l'intégration de la thématique des risques aux programmes d'enseignement, ainsi que le développement des visuels mémoriels et des temps forts informatifs et festifs³⁸.

Dans cette logique, des "chantiers citoyens" pourraient être imaginés (renforcement des digues, nettoyage des plages...) associant des chercheurs, décideurs politiques, responsables associatifs, techniciens, et donnant lieu à des échanges sur les dernières avancées de la recherche, les dernières observations des riverains, les antécédents au cours de l'Histoire (mémoire du risque). Sans oublier la collaboration avec des artistes, dans un esprit de "fête alternative". A titre d'illustration, certains festivals associent différents types d'acteurs autour de problématiques environnementales. Pensé sur ce modèle, l'Océan Climax organisé à Bordeaux en septembre 2015 a connu un grand succès. Chaque année, la Fête de la nature propose par ailleurs de célébrer la nature et de sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité via des activités ludiques et conviviales associant citoyens, gestionnaires d'espaces naturels, associations...

Il est important de substituer au sentiment de crainte à l'égard des catastrophes naturelles susceptibles de survenir sur le territoire, un sentiment plus positif, celui d'habiter une région dans laquelle la nature a gardé une place prépondérante. Pour faciliter ce basculement, l'*art* constitue un puissant vecteur de remue-ménage et de ré-assortiment des représentations, via la musique, le cinéma, les arts plastiques, ou encore la poésie (après "Picardie, terre de poésie", pourquoi pas "l'Aquitaine, ode à la nature" ?). Il s'agit de parler un autre langage et de développer une autre vision de l'environnement, en passant de la maîtrise de la nature à la cohabitation et la proximité.

INITIATIVE.

Ton village
est ton courage.

celui d'oser ensemble.

CONTRAÎNTE.

" Le silence de la montagne,
le souffle du vent, le
vacarme tourbillonnant d'une
tempête en front de mer,
la beauté de l'océan
déchainé "

³⁸ Association des CESER de l'Atlantique, « Submersion marine et érosion côtière – Connaître, prévenir et gérer les risques naturels littoraux sur la façade atlantique », chp « Acquérir la culture du risque », p.54.

« Le spectacle de la nature est toujours beau. »

Aristote

La reconnexion avec la nature est une attente forte de la part des habitants de la région. Le questionnaire sensoriel a révélé l'attachement des aquitains aux espaces naturels (océan, forêts, plages), un besoin de *respiration* (calme, ressourcement), mais également de convivialité et de lien social, auxquels peut répondre l'organisation d'événements collectifs. Les espaces naturels, libres, reposants, sont plébiscités par les répondants, pour qui l'échelle humaine, le relationnel, le collectif, le "savoir-être ensemble" occupent également une place primordiale. A la question de savoir quel pourrait être le 6^{ème} sens de ressenti, "la liberté", "l'harmonie douceur de vivre", "le rêve" ou l'Aquitaine, on retrouve ainsi "le avec la nature", "la durabilité", "la encore "l'émotion".

TERRE

IL RÊVE DE L'ESPACE

DES DIVERSITÉS

SUBTILES.

GÉNÉRATION.

Ce qu'il faut retenir

Fragilité indiscutable pour le territoire, l'exposition de l'Aquitaine aux risques naturels constitue un potentiel d'innovations important. Terrain de recherche susceptible de transformer l'Aquitaine en territoire de pointe technologique, **l'innovation en matière de prévention et gestion des risques va bien au-delà des seuls outils techniques**. Réglementation, modalités d'organisation locale, association des habitants à la construction de la connaissance mais aussi à la prévention et la gestion des risques naturels représentent des innovations organisationnelles et sociales potentiellement vectrices d'une transformation des rapports avec la nature et d'une amélioration du bien-être des citoyens.

Voici comment pourraient être incarnées **les 5 ruptures pensées par Marc Halévy** au prisme des idées développées dans ce chapitre³⁹ (en couleur les orientations à poursuivre en priorité) :

Collaboration, partage de l'information...

- Décloisonnement de la recherche
- Développement de la science participative
- Impulsions et accompagnement des initiatives citoyennes
- Mobilisation conjointe des élus/du monde académique/des citoyens.

Rétro-innovation, biomimétisme, gestion coordonnée des espaces...

- Appui sur les ressources et savoir-faire du territoire

Organique Economique
Ecologique
Philosophique
Technologique

Adaptation des recherches aux besoins du territoire

- Reterritorialisation des modes de fonctionnement

Innovation de pointe (lasers, radars, outils numériques...)

Reconnexion avec la nature, évolution des représentations...

- Implication des citoyens
- Développement d'une culture du risque
- Organisation de rencontres festives autour de la thématique

Si la rupture technologique est déjà bien entamée, comme ce rapide aperçu l'a démontré, les quatre autres types d'évolution nécessitent d'être encouragés et amplifiés, en veillant notamment à ce que les outils technologiques soient mobilisés au profit du développement de nouveaux modes d'organisation et de relation au territoire.

³⁹ Interprétation des auteurs.

2 Développer le vivre-ensemble entre générations

ANCIEN.

La lumière inondait ses yeux, le vent soufflait au sommet des pins.

RIDES.

Le vieillissement de la population, défi et opportunité

L'Aquitaine occupe le 7^{ème} rang des régions de France métropolitaine en matière de vieillissement⁴⁰. On assiste à la fois à une réduction de la base de la pyramide des âges (proportion de plus en plus importante de seniors) et à un recul de l'espérance de vie. Les seniors vivent de plus en plus vieux et sont de plus en plus nombreux. L'Aquitaine accueille notamment beaucoup de retraités, attirés par sa douceur de vivre et son littoral. **Demain, la future grande région sera "la plus âgée" de France** suite à la fusion du Limousin, région dont l'âge moyen est le plus élevé, avec les deux régions vieillissantes que sont le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. **(Annexe 2)**

Fréquemment assimilée à une fragilité dans l'inconscient collectif (perte de dynamisme, difficultés de financement, dépendance...), **le vieillissement de la population a été saisi et repensé depuis plusieurs années comme une opportunité**. De nombreux rapports ont mis en exergue les atouts offerts par cette tendance démographique⁴¹, les territoires se sont saisis de ce phénomène pour développer un marketing territorial autour du vieillissement, et les entreprises ont su voir dans "les seniors" un marché nouveau. Il s'agit de tirer parti de leur capacité d'investissement et de consommation⁴², mais également de développer de nouveaux produits et services qui répondent à leurs besoins via la "Silver Economie"⁴³. Nous le verrons plus loin, la "catégorie seniors" renvoie à des profils très hétérogènes (en termes d'âges, de catégories sociales, de modes de vie, d'états de santé...) et invite donc à penser une palette de produits et de services toute aussi hétérogène, ne se réduisant pas à la seule question de la dépendance.

Tout comme la problématique des risques naturels représente un potentiel d'innovation important, **le défi du vieillissement de la population constitue un levier d'évolution en matière d'in-**

⁴⁰ INSEE, « Les seniors aquitains : davantage en milieu rural et sur le littoral », juillet 2014.

⁴¹ CESER Poitou-Charentes : « Seniors, un atout pour Poitou-Charentes », 2013 ; Commissariat général à la stratégie et à la prospective, « La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France », 2013.

⁴² L'économie présentielle, territorialisée, est notamment renforcée par le vieillissement de la population. Voir DATAR, « Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030 », 2006.

⁴³ La Silver Economie, telle que définie par l'Etat, regroupe « toutes les entreprises agissant pour et / ou avec les personnes âgées. Création de services personnalisés, de technologies pour l'autonomie, ces biens et services seront bientôt indispensables et sont autant d'activités appelées à se développer fortement dans les prochaines années. » (Source : Ministère du redressement productif).

dustrie, de services, d'innovations sociales et technologiques. Ce phénomène a en effet donné lieu à de nombreuses innovations technologiques permettant de répondre aux besoins des seniors : télé-médecine, téléassistance, ameublement robotisé, ergonomie des infrastructures, des emballages, des transports, voiture intelligente, adaptation des interfaces numériques... Des chercheurs aquitains travaillent actuellement sur l'étude du comportement des personnes âgées vis-à-vis du numérique⁴⁴. Une équipe de scientifiques de l'Université de Bordeaux a par ailleurs développé un système d'assistance numérique, DomAssist, implanté à titre expérimental au domicile des personnes âgées afin d'observer, d'anticiper et de surveiller leurs actes de la vie quotidienne. **La domotique présente un potentiel particulièrement intéressant en termes d'accompagnement du vieillissement à domicile**⁴⁵.

Si la maison devient "intelligente", on assiste également à l'**émergence de nouvelles formes d'habitat spécifiquement créées pour accueillir des seniors**, proposant des aménagements et des services adaptés (résidences de services). Les maisons de retraite sont aujourd'hui majoritairement utilisées pour accompagner les seniors dépendants en fin de vie (ceci s'explique notamment par les avancées effectuées en matière de maintien à domicile, par la création de résidences adaptées aux jeunes seniors, mais également par le coût élevé de la prise en charge).

Le vieillissement de la population engendre un **potentiel** de création d'emplois important en matière de services à la personne, à domicile ou au sein de structures spécialisées. 300 000 créations d'emplois liées au vieillissement sont estimées d'ici 2020⁴⁶. Notons également la mise en place de nouveaux services par des structures telles que la Poste, qui a remplacé certaines tournées postales par des tournées visant à veiller sur les aînés isolés⁴⁷, notamment dans les zones rurales (la "Poste modernité" !). **Il existe un véritable enjeu autour de la formation des accompagnateurs, des travailleurs sociaux, du personnel médical, aux nouvelles technologies et aux nouvelles façons d'appréhender la vieillesse.**

La Région Aquitaine a signé en 2014 avec la communauté autonome Euskadi une convention pour une "Chronicity Valley", afin de développer les partenariats dans le domaine de l'innovation sociale et sanitaire et de l'économie du vieillissement. Les Landes s'appêtent à accueillir le premier village Alzheimer de France, destiné à héberger 120 personnes atteintes de la maladie. Bordeaux abrite par ailleurs un pôle très dynamique d'études en neurosciences sur les maladies dégénératives⁴⁸, (DMLA, Parkinson...) ainsi que des recherches actives et originales sur l'alimentation. **Le territoire aquitain mobilise de nombreuses compétences locales en matière d'informatique (LaBRI, INRIA)⁴⁹, de cognitive, de psychologie, de neurosciences, appliquées à la question du vieillissement.**

⁴⁴ Par exemple, le projet Alliage (2012-2015) a permis d'expérimenter l'usage par des seniors de tablettes tactiles permettant l'accès de services en ligne et de fonctionnalités de communication nouvelles.

⁴⁵ Notons que contrairement aux idées reçues elle ne nécessite pas un équipement en haut débit et fonctionne avec le très bas débit (exemple de la technologie Sigfox).

⁴⁶ Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective, « La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France », 2013.

⁴⁷ Le Monde, « Le facteur postmoderne », juin 2015. 2,85 millions de personnes de plus de 80 ans vivent seules en France.

⁴⁸ L'Institut des Maladies Neurodégénératives.

⁴⁹ Voir le projet informatique Depend 500 (500 volontaires, évaluation en continu).

Un pôle de recherche ouverte et expérimentation pourrait être développé à l'échelle de la nouvelle région, en capitalisant sur les initiatives menées sur l'ensemble du territoire ainsi que sur l'expérience du Limousin. Région la plus âgée de France, la Limousin a su tirer profit de cette spécificité en créant le Living Lab « Autonom Lab », laboratoire qui favorise les *solutions* innovantes dans la prise en charge de la dépendance⁵⁰. Limoges abrite une formation en matière de rééducation ainsi que le siège de l'entreprise Legrand, qui dans le cadre d'un partenariat public-privé avec des collectivités développe des applications d'automatisation à destination des seniors.

Les seniors, une catégorie à part ?

Les pistes de développement sont diverses, comme le montrent les exemples ci-dessus. Ceci s'explique notamment par l'hétérogénéité de la catégorie "seniors", qui ne constitue pas un tout uniforme. Aux Etats-Unis, plusieurs termes sont utilisés pour désigner les différents âges du vieillissement : les youngest-old (65-74 ans), les middle-old (75-84 ans) et les oldest-old (85 ans et plus). Dans cette logique, le rapport consacré aux seniors par le CESER Poitou-Charentes s'intéresse uniquement aux "seniors actifs", afin de cibler les problématiques particulières de cette catégorie. Les seniors ne disposent pas tous de la même capacité d'investissement et de consommation, ni des mêmes conditions d'autonomie et de santé. On parle ainsi de "3^{ème} âge" et de "4^{ème} âge", pour marquer l'écart entre les "jeunes seniors" et les "seniors avancés". D'ailleurs, la définition même du senior est peu précise, puisque les frontières de cette macro-catégorie sont différentes selon les organismes et les secteurs. *"A quel âge est-on senior ? À 70 ans pour les professionnels de santé parce que c'est à 73 ans en moyenne que survient le premier accident de santé sérieux. A 60 ou 65 ans pour les pouvoirs publics, état et collectivités locales, qui placent à ces âges-là, le seuil d'accès à certaines prestations sociales. Mais c'est à 50 ans pour les professionnels du marketing car c'est à partir de cet âge-là que surviennent des changements de vie qui modifient les comportements de consommation."*

<http://www.salondesseniors.com/qui-sont-les-seniors/a-quel-age-est-on-senior->

Notons par ailleurs que le profil sociologique des seniors a changé. L'âge d'entrée dans "la vieillesse" évolue à travers le temps sous l'effet d'une amélioration des conditions de vie et d'une plus grande médicalisation. Aujourd'hui, la retraite n'est plus synonyme d'entrée dans la vieillesse comme dans les années 50, où l'espérance de vie atteignait 69,2 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes (INSEE). De nos jours, l'intervalle entre la fin de la vie professionnelle et l'entrée dans la vieillesse s'est allongé pour voir naître la catégorie des "jeunes retraités". Enfin, la vieillesse (à distinguer du vieillissement, qui concerne tout individu par essence) n'est pas forcément synonyme de dépendance.

⁵⁰ L'association, créée en 2010 grâce aux financements du Conseil régional du Limousin et de l'Union européenne, est devenue un groupement d'intérêt public innovant en janvier 2015. Autonom'Lab est un "Living Lab", laboratoire d'innovation ouverte où l'utilisateur est au centre du dispositif et participe à la conception. « Autonom'Lab, l'outil du Limousin pour booster la silver économie », LaGazette.fr, 28 août 2015.



Philippe Geluck, Le chat, Tome 16 : Le chat, acte XVI

Il peut sembler paradoxal de mener une réflexion dédiée aux “seniors” alors même que cette catégorie procède d’une construction sociale évolutive qui cache de multiples situations. **Le danger réside dans une distinction qui conduirait à isoler les seniors du reste de la population.** La Silver économie a donné lieu à deux stratégies industrielles qui reflètent bien cette problématique : le design adapté et le design *pour tous*⁵¹. Notons par ailleurs les limites d’une automatisation à outrance des équipements et l’intérêt de maintenir certains gestes de la vie quotidienne. Si le design ou le logement adaptés ont un intérêt certain, ils doivent néanmoins être combinés à une approche plus transverse et moins “ghettoïsante” du vieillissement.

*« La nouvelle génération est épouvantable.
J'aimerais tellement en faire partie. »*

Oscar Wilde

Par exemple, il est indispensable de **repenser l’aménagement de l’espace public pour permettre la cohabitation de tous les âges de la vie.** C’est dans cette vocation que l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en œuvre le programme “Villes amies des aînés”, décliné en France par le protocole «Bien vieillir, vivre ensemble». Par ailleurs, si des lieux dédiés aux seniors existent, ils peuvent être configurés de manière à favoriser l’ouverture vers d’autres types de publics. C’est le cas du Providence Mount St Vincent de Seattle, qui regroupe dans un même lieu une maison de retraite et une crèche⁵². L’essor de la cohabitation intergénérationnelle, par l’intermédiaire de résidences dédiées ou de baux de colocation originaux (résidences intergénérationnelles, hébergement d’un étudiant en échange d’une présence et de quelques services...), entre dans cette logique d’échanges entre générations, qui nécessite d’être valorisée et développée aux côtés d’approches plus ciblées du vieillissement.

*" Zone urbaine apaisée,
coins de jardins, rues calmes,
espaces de rencontres en ville
agréablement aménagés et
propres, humains détendus et
aimables "*

⁵¹ Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective, « La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France », 2013.

⁵² Demotivateur.fr, « Ils ont mis une école maternelle dans une maison de retraite... Et ça a changé leur vie ! »

Le vieillissement sous l'angle du rapprochement des générations : transmission, partage, collaboration et vivre-ensemble

Force est de constater que les initiatives associant jeunes et seniors se multiplient et rencontrent un certain succès⁵³. Il existe un véritable enjeu d'*expérimentation*, de *capitalisation des initiatives existantes* et d'*essaimage de celles qui fonctionnent*. Cohabitation intergénérationnelle, aide au devoir, garde d'enfants, échange de services, covoiturage, déjeuners communs⁵⁴, l'essor de l'économie du partage participe au développement de projets collaboratifs mêlant les générations. Les "silver surfers", qui représenteraient plus d'1/3 des internautes, sont particulièrement ouverts à ce type d'expériences. De leur côté, les 15-30 ans constituent une catégorie particulièrement dynamique en matière de consommation collaborative et d'utilisation de l'outil numérique⁵⁵.

Il est évident que ces deux "catégories" d'âge diffèrent par bien des aspects (appartenance générationnelle, références culturelles, place dans le parcours de vie) et entretiennent parfois une certaine méfiance mutuelle et une tendance à l'entre-soi⁵⁶. On assiste ainsi à l'émergence de plateformes réservées aux seniors, telles que "Place des seniors" ou Seniorsavotreservice.com (échange de services entre retraités), qui illustrent bien l'existence d'un **potentiel important en termes de solidarité intra générationnelle**. Cependant, nous l'avons vu plus haut, l'hétérogénéité des catégories d'âges, le déplacement des frontières de la vieillesse, l'allongement des *transitions*⁵⁷, contribuent à remettre en cause la rigidité des frontières entre âges de la vie (par exemple, un jeune senior peut être un chercheur d'emploi au chômage et un jeune retraité partir faire le tour du monde...).

« Les générations s'imbriquent comme les tuiles d'un toit et parce qu'elles se succèdent en se chevauchant, elles sont porteuses de mémoire et à la fois de l'oubli nécessaire à l'invention du futur. »

Catherine Gucher

⁵³ Vincent CARADEC « Jeunes » et « vieux » : les relations intergénérationnelles en question», Agora, 2008.

⁵⁴ Site OmaToque, permettant les rencontres entre étudiants et grands-mères autour d'un bon petit plat, lancé à Bordeaux en 2015.

⁵⁵ CREDOC, « Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ? », 2013.

⁵⁶ Vincent CARADEC « Jeunes » et « vieux » : les relations intergénérationnelles en question » : « Observons tout d'abord – le fait est insuffisamment souligné alors que l'on insiste, à juste titre d'ailleurs, sur la ségrégation entre milieux sociaux – que nous vivons dans une société marquée par une forte ségrégation spatiale entre les âges et qu'il y a peu d'occasions permettant aux jeunes et aux vieux de se rencontrer. Car non seulement les espaces qu'ils fréquentent ne sont pas les mêmes, mais on note aussi des attitudes d'évitement et une propension à se retrouver entre soi ».

⁵⁷ Vincent CARADEC « « Jeunes » et « vieux » : les relations intergénérationnelles en question » : « Certains auteurs parlent d'une désinstitutionnalisation du parcours de vie et d'autres ont introduit de nouvelles dénominations, telles que la « postadolescence » ou la « maturescence », pour désigner les périodes de transition qui s'allongent ».

« Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »

Proverbe africain

Forts de leurs expériences, les seniors disposent d'une capacité de **transmission** plurielle, en termes de savoirs, d'avoirs et de pouvoirs⁵⁸. Les savoirs renvoient aux connaissances (culture, histoire, langues⁵⁹...) mais également aux savoir-faire et aux compétences acquises au fil du parcours professionnel. Le mentorat de compétences s'est développé par l'intermédiaire d'associations et de réseaux, permettant de délivrer des conseils quant à l'insertion des jeunes, la création d'entreprise, ou encore le perfectionnement professionnel. De telles initiatives méritent d'être étendues et partagées, pour permettre aux plus jeunes de bénéficier de l'expérience des seniors. Les avoirs et les pouvoirs renvoient aux capacités de transmission de biens, d'épargne (associations de "business angels", fonds d'investissement...), ou encore de responsabilités. **En termes de transmission d'entreprises, il existe un véritable enjeu en matière d'étude de la pyramide des âges, de repérage des prochains départs à la retraite, d'identification des activités concernées et de développement de formations adaptées en vue de l'insertion des jeunes sur ces métiers**⁶⁰. Parmi les 69 800 dirigeants d'entreprises artisanales en Aquitaine, 21% ont 55 ans et plus, ce qui représente plus de 1100 entreprises et 26 00 actifs concernés par le départ à la retraite de leur dirigeant dans les dix prochaines années.

La transmission entre générations suppose la présence de ces dites générations sur le territoire. Avec un indice de vieillissement (rapport entre la part des plus âgés – 60 ans ou plus - et celle des plus jeunes – 20 ans ou moins -) s'élevant à 126,3, l'ALPC (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes) est un territoire particulièrement exposé au phénomène du vieillissement de la population puisque à titre de comparaison celui de la métropole est de 72,7 (**Annexe 3**). Dans les espaces hors de l'influence des villes de l'ALPC, les jeunes sont près de deux fois moins nombreux que les personnes âgées : l'indice de vieillissement s'établit à 196. Ceci pose la question de l'attractivité des jeunes sur le territoire.

Les migrations sont largement excédentaires pour les tranches d'âge allant de 30 à 60 ans (en particulier autour de 30 à 40 ans -phase d'installation professionnelle de jeunes couples avec enfants- et autour de 60 ans -arrivée de jeunes retraités-).

La présence d'universités attire des étudiants, mais le territoire forme plus de diplômés qu'il n'offre d'emplois pour ces jeunes. L'ALPC perd ainsi 6 000 jeunes de 23 à 27 ans par an, entre 2003 et 2008. C'est la seule tranche d'âge pour laquelle la région n'est pas attractive. **Il existe donc un enjeu majeur d'attractivité des jeunes diplômés : il est nécessaire de penser les conditions de leur maintien sur le territoire.**

⁵⁸ CESER Poitou-Charentes, « Seniors, un atout pour Poitou-Charentes », 2013.

⁵⁹ Notons le potentiel particulier que la transmission représente pour les populations immigrées espagnoles et portugaises, très présentes en Aquitaine et qui connaissent un vieillissement important. La France compte plus de 963000 retraités et préretraités immigrés.

⁶⁰ Dans cette logique, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat d'Aquitaine a organisé la 5ème édition de la semaine aquitaine de la transmission/reprise d'entreprises artisanales en octobre 2015.

" Les bonnes pâtisseries
maison traditionnelles,
les bons saucissons
de nos grand-mères..."

Le développement de l'économie circulaire, qui donne la part belle à la **rétro-innovation** (potagers urbains, réparation et recyclage, résurgence de certains métiers tels que les cordonniers ou les couturiers...), implique le développement de la transmission des savoirs et savoir-faire. Il est éclairant de noter dans les réponses au questionnaire sensoriel la récurrence des références à la tradition et aux savoir-faire ancestraux, qui font directement écho à la notion de transmission.

Si la transmission est souvent abordée sous l'angle "descendant", des plus âgés vers les plus jeunes, il est essentiel de prêter attention au mouvement de transmission inverse. En effet, les plus jeunes ne sont pas forcément les moins expérimentés, notamment s'agissant des nouvelles technologies, des modes de consommation responsable et de **partage**. **Le mouvement de transmission est donc bijectif. Il s'opère également entre personnes d'une même génération.**

« On commence à vieillir quand on finit d'apprendre. »

Proverbe japonais

La particularité des seniors réside dans leur **investissement particulièrement marqué dans la vie locale et associative** : ainsi, les plus de 50 ans sont nettement plus engagés que les autres tranches d'âge (51% de taux d'engagement pour les plus de 65 ans contre 36% de moyenne générale). Cet engagement concerne notamment les jeunes seniors, en phase de transition emploi/retraite, qui souhaitent continuer à exercer des activités socialement utiles.

Le senior, un actif comme un autre ?

Plusieurs cas de figures se présentent lorsque l'on évoque la notion d'activité du senior. **Pour le jeune senior, pas encore retraité, se pose la question du maintien dans l'emploi et du chômage** : "Aujourd'hui, bien que l'âge de la retraite soit fixé à 65 ans, l'âge moyen de cessation d'activité est de 57 ans. En France, le taux d'emploi des seniors est l'un des plus faibles d'Europe : 37,8% contre 42,5% en moyenne". Cette problématique invite à s'interroger sur les mécanismes susceptibles d'améliorer cette situation (le tutorat des jeunes en alternance figure au nombre des pistes évoquées) ou de venir en aide aux jeunes seniors en difficulté. L'instauration d'un revenu de base inconditionnel quel que soit l'âge et le niveau de vie, pourrait constituer une réponse, pour les seniors sans emploi comme pour les seniors retraités. Notons qu'un tel dispositif ne s'adresserait pas seulement aux seniors, mais bien à l'ensemble de la population. Les seniors de plus de 75 ans et les jeunes de moins de 30 ans sont les plus exposés à la pauvreté sur le territoire ALPC (**Annexe 4**). L'expérimentation d'un tel outil sur notre territoire semble féconde.

⁶¹ CESER Poitou-Charentes, « Seniors : un atout pour Poitou-Charentes », 2013.

⁶² Groupement des Autorités Responsables de Transports, « La mobilité des seniors », 2009.

⁶³ Dans la logique du revenu d'existence, développé par Yoland BRESSON.

⁶⁴ « Le revenu de base est un changement de paradigme », Rue89 Bordeaux, août 2014 ; « Le revenu de base pourrait être expérimenté en Aquitaine », Rue89 Bordeaux, juillet 2015.

Par ailleurs, concernant les retraités dynamiques, investis dans la vie de leur quartier ou de leur commune, «La pratique associative n'a plus comme principal objectif d'organiser leurs loisirs, mais doit leur permettre de prendre part au fonctionnement de la société. De plus en plus diplômés, et de plus en plus nombreux à avoir travaillé dans le tertiaire, les jeunes retraités ont de nouvelles attentes»⁶⁵. **Au-delà de la seule occupation du temps libre, l'activité du senior est souvent une activité choisie, socialement utile, permettant de faciliter la transition entre vie professionnelle et retraite.** On assiste à un changement de la relation au temps (activité-retraite...), qui constitue un champ d'exploration intéressant. Il est nécessaire que les pouvoirs publics accompagnent ces mutations en permettant des passerelles et en facilitant les transitions.

*« L'un des privilèges de la vieillesse, c'est d'avoir,
outre son âge, tous les âges. »*

Victor Hugo

Dès lors, il semble pertinent de se pencher sur la question de la formation tout au long de la vie, de l'articulation entre travail et activité, ainsi que des conditions de coopération entre activités salariées et activités bénévoles (associations, actions citoyennes...). **Il s'agit de penser des modes d'organisation permettant de stimuler l'*engagement* des citoyens (jeunes et moins jeunes) et d'accompagner leur implication dans la vie de leur territoire.** La reconnaissance sociale de l'activité du senior pourrait participer à la valorisation des aspects positifs du vieillissement ; la révolution de la longévité présente l'opportunité de nous amener à penser différemment la question de la vieillesse et des rapports entre générations⁶⁶. L'Aquitaine semble être engagée sur cette voie, puisque ses habitants mettent au registre des 6ème sens du territoire «le partage», «la solidarité», «le vivre-ensemble», «la diversité», ou encore «la communion».

Cependant, si la réflexion sur l'intergénérationnel incite à bousculer les catégories d'âges et les représentations du vieillissement, elle invite également à **changer le regard porté sur les seniors et à ouvrir des réflexions nouvelles sur la lutte contre la solitude, les *rencontres* amicales ou les relations amoureuses.** Il est essentiel de prendre en compte la diversité des situations, de ré-humaniser les relations sociales en veillant à ne pas réduire l'accompagnement du vieillissement à ses aspects technologiques.

⁶⁵ GART, « La mobilité des seniors », 2009.

⁶⁶ Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective, « La Silver Economie, une opportunité de croissance pour la France », 2013.

Ce qu'il faut retenir

La future grande région sera la plus âgée de France. Si les territoires et les entreprises ont su déceler dans le vieillissement de la population une opportunité en matière de réinvention des outils et des modes de vie, la Section Veille et Prospective propose d'approfondir le potentiel d'innovation sociétale que recèle l'approche intergénérationnelle. **En effet, face à la tendance à la spécialisation "seniors" et à l'entre-soi générationnel, des initiatives émergentes illustrent les nombreux atouts suscités par un brassage des générations : transmission, partage, collaboration, diversité et vivre-ensemble.**

Ces évolutions peuvent être analysées à l'aide des 5 ruptures, dans la logique développée dans le chapitre précédent :

Société collaborative, échange de savoirs entre particuliers...

- Développement d'un pôle de recherche ouverte et expérimentation à l'échelle de la nouvelle région, incluant la question intergénérationnelle
- Enjeu d'expérimentation, de capitalisation et d'essaiage des initiatives intergénérationnelles

Transmission bjective

- Anticipation des transmissions d'entreprises, développement de formations adaptées en vue de l'insertion des jeunes sur ces métiers

Transmission des savoir-faire, économie du partage
→ Appui sur les savoir-faire existants

Nouvelles représentations des seniors

- Ouverture de réflexions sur la lutte contre la solitude, les rencontres amicales ou les relations amoureuses.
- Accompagnement des transitions par les pouvoirs publics (formation tout au long de la vie, rapport travail/activité, ...)

Organique Economique
Ecologique
Philosophique
Technologique

Outils numériques, domotique

- Formation des accompagnateurs, des travailleurs sociaux, du personnel médical, aux nouvelles technologies
- Travail à mener sur l'aménagement de l'espace public pour permettre la cohabitation de tous les âges de la vie.

3 Repenser l'espace pour une nouvelle urbanité

Une maîtrise du foncier économe de l'espace

L'Aquitaine fait partie des régions où l'augmentation de la consommation d'énergie par habitant a été la plus forte depuis 1990 (DTS Aquitaine). Ceci s'explique notamment par *“une urbanisation mal maîtrisée sur un territoire particulièrement attractif et peu dense (étalement urbain accentué, mitage) et, dans une moindre mesure, l'importance du parc de maisons individuelles (67% du parc de logements, contre 62% en moyenne en province), plus consommateur d'énergie que l'habitat collectif”*. Le diagnostic territorial stratégique de l'Aquitaine indique que *“les problématiques d'étalement urbain, d'adaptation de l'offre de transport et de cohésion sociale sont communes à l'ensemble des 12 grandes aires urbaines de la région, même si elles se posent avec une intensité variable”*. On observe ainsi l'éloignement d'une couche croissante de la population jusqu'à 35km autour de Bordeaux, alors que 65% des emplois de la Gironde demeurent sur la communauté urbaine.

Plus largement, la future région présentera un **caractère rural relativement marqué**, puisqu'environ 3 habitants sur 10 vivront dans de petites aires urbaines ou dans des espaces hors influence urbaine. (Annexe 5).

S'il est marqué en Aquitaine et au sein de la future grande région, ce phénomène de périurbanisation se manifeste sur l'ensemble du territoire français : *“En 10 ans, la superficie de l'espace urbain a progressé de 19%, les villes françaises abritant désormais 77.5% de la population. Néanmoins, cet accroissement s'explique davantage par la périurbanisation que par la densification : de 2006 à 2010, les communes de moins de 5000 habitants, qui n'abritent que 40% de la population, ont gagné près d'un million d'habitants, ce qui représente près de 70% de la croissance démographique française (...) Cet étalement des villes est source de dégradation de l'environnement en raison de l'artificialisation des sols (réduction de la biodiversité, pollution des eaux, etc.) et de la congestion des réseaux de transport (dépassement régulier des seuils de concentration de particules fines dans l'air, etc.). Socialement, il est source d'anomie et de dissociation entre les habitants des centres urbains, qui appartiennent souvent aux couches aisées, et les couches sociales paupérisées de la zone périurbaine, avec pour conséquence un fractionnement des comportements et des choix électoraux”*⁶⁷.

Hausse de la consommation énergétique, artificialisation des sols, pollution, difficulté des communes rurales à absorber l'afflux de population, budget transports élevé pour les ménages, éloignement des services publics et de la vie culturelle, isolement, sentiment de relégation⁶⁸...

Nombreux sont les maux attribués à l'étalement urbain. Notons d'ailleurs le choix du terme “étalement”, à connotation péjorative, et non d'“expansion” urbaine⁶⁹. Le développement de l'organisation

⁶⁷ Commissariat général à la stratégie et à la prospective, « Quelle France dans 10 ans ? », 2013.

⁶⁸ SudOuest.fr, « Etalement urbain, le casse-tête », mars 2011.

pavillonnaire n'a pas forcément été associé à des politiques de transports et de services appropriées. **L'accompagnement de la périurbanisation représente un coût global important pour la société et pour les collectivités.**

Face à ce phénomène, **une des options retenues a consisté à densifier la métropole et les agglomérations pour re-centraliser l'habitat autour de services et de réseaux.** Sélectionné en 2009 par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de son appel à projet villes durables, le Projet BIMBY (Build in my backyard > Construis dans mon jardin) s'appuie sur la capacité des acteurs à mobiliser le foncier des tissus pavillonnaires existants pour financer le renouvellement et la densification progressive de ces quartiers⁷⁰. Les terrains des habitations existantes sont revendus afin de créer de nouvelles habitations et de densifier l'habitat autour des services en place. L'exemple des "granny flats" s'inscrit dans la même logique d'optimisation du gisement foncier. Celle-ci présente le risque d'un développement anarchique et d'un urbanisme sur mesure : il est indispensable d'accompagner ce mouvement par du conseil (Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement, réseaux d'échanges de bonnes pratiques...).

De nombreuses pistes ont été imaginées et/ou expérimentées pour limiter la tendance à l'étalement : politiques de zonage (frontière urbaine, interdiction de construire dans les endroits où il n'y a pas de raccordement possible...), fiscalité sur le foncier non bâti (taxe égale à la valeur paysagère, privilège de l'espace), péage urbain, financement des équipements collectifs par ceux qui les utilisent...⁷¹. De telles politiques induisent de nombreux effets pervers : flambée des prix, densification excessive, diminution du bien-être social...

Plus qu'une invitation à la densification, la problématique de l'étalement urbain doit avant tout constituer l'opportunité de promouvoir **une gestion globale et *coordonnée* de l'espace, par l'intermédiaire de stratégies de développement territorial (agenda 21, documents d'urbanisme – PLU, PLUI, SCOT- opposables) associées à un pilotage de l'urbanisation à une échelle plus macro.** Les politiques d'urbanisation relèvent aujourd'hui en partie des stratégies politiques des élus (les maires disposent par exemple d'un pouvoir important en matière de délivrance des permis de construire ; certains élus mènent des politiques volontaristes de construction sans tenir compte de l'absence de réseaux de transports, d'infrastructures de traitement des eaux, etc) ; en tout état de cause il est manifeste que la maîtrise économe du foncier n'est pas actuellement une préoccupation explicite des collectivités. La mise en place d'un véritable outil de régulation pour la maîtrise du foncier est pourtant nécessaire. La gestion globale de l'espace constitue un enjeu majeur ; elle devrait conduire à un transfert de compétences vers les exécutifs intercommunaux, voire à un niveau plus macro, pour favoriser la cohérence et la *transversalité*.

⁶⁹ Contrepoints.org, « Faut-il vraiment lutter contre l'étalement urbain ? », février 2014.

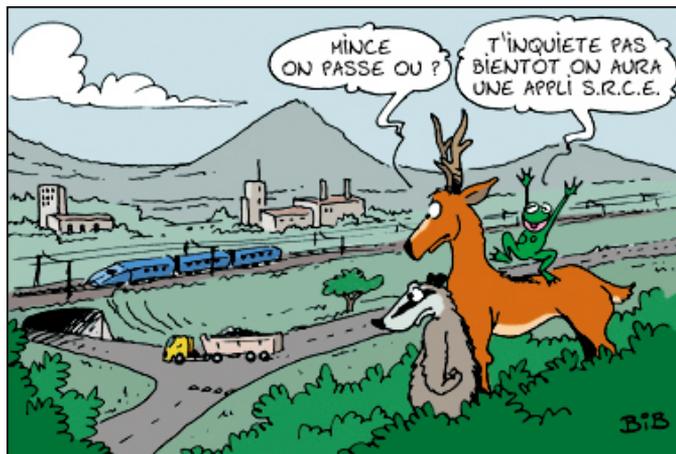
⁷⁰ Le projet de recherche BIMBY, d'un budget global de 3,1 millions d'euros sur 3 ans, a rassemblé pendant 3 années 10 partenaires publics.

⁷¹ <http://www.developpement-durable.gouv.fr>, « Les outils pour limiter l'étalement urbain : doit-on agir et comment ? », 2010.

" Le son des oiseaux qu'on entend chanter le matin, le vent dans la forêt qui m'entoure, le silence... "

" Les moteurs de voiture, les bruits de la ville, les embouteillages, les barres d'immeubles, la pollution, les gaz d'échappement, la saturation de l'air, le monde... "

Par ailleurs, il incombe de s'interroger sur les contraintes et les choix de vie qui mènent à s'installer en périphérie des centres urbains. La périurbanisation est parfois guidée par des considérations financières (gentrification des centres villes), parfois par des désirs d'espace, de calme, de nature. Ainsi, 65% des français préféreraient vivre à la campagne, versus 35% pour la ville, selon l'étude menée par CSA pour l'Observatoire du Bonheur "Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ?" (juin 2015). Dès lors, il semble pertinent de faire évoluer l'approche de la lutte contre l'étalement urbain en privilégiant une réflexion sur les causes (la montée des prix de l'immobilier, la répulsion ou le désintérêt à l'égard des centres villes, le développement de l'automobile individuelle, l'aspiration à la propriété...), mais également un **accompagnement** cohérent de l'expansion urbaine et une limitation de ses impacts négatifs sur le cadre de vie.



BIB - Lettre du SRCE Rhône-Alpes - octobre 2013.

En marche pour une nouvelle approche de la mobilité

La problématique de l'étalement urbain est intrinsèquement liée à celle de la mobilité. En Aquitaine, les transports sont les principaux émetteurs de CO2 et la voiture restait le mode de transport le plus utilisé en Aquitaine en 2013 selon l'INSEE⁷². En 2009, deux actifs aquitains sur trois quittaient leur commune de résidence pour aller travailler. La diminution des distances de déplacement et le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle constituent des pistes d'amélioration. L'essor de l'auto-partage et du covoiturage s'inscrit dans cette logique. On assiste ainsi à la multiplication des plateformes et des utilisateurs de ces services de mise en relation. **Ce mouvement sociétal émergent doit être soutenu et favorisé par l'intermédiaire de dispositifs incitatifs tels que les voies dédiées ou les péages réduits.**

Certaines innovations technologiques peuvent également être mobilisées. La géolocalisation permet aujourd'hui de faciliter la localisation des véhicules de transport en commun. Les avancées de la recherche sur la réduction des nuisances sonores liées aux transports permettraient de favo-

⁷² SudOuest.fr, « Pollution de l'air : l'Aquitaine est la 5ème région la plus émettrice de CO2 selon l'Insee », 2013.

riser le regroupement d'habitations autour de stations de transports collectifs⁷³. Plus largement, la mobilité adaptée à tous les publics (personnes âgées, enfants, femmes seules) constitue un enjeu majeur de la réflexion sur les évolutions de la mobilité, en termes de transports en commun mais également de modes doux (marche, vélo). Ceci implique de travailler sur l'éclairage des espaces publics, la taille des trottoirs, l'ergonomie du matériel... mais également les modalités de **valorisation du temps** passé dans les transports.



Andy SINGER, extrait de l'album « CARToons ».

L'innovation, incontestable en terme de mobilité, ne peut toutefois pas justifier une urbanisation sans frein dans les zones dépourvues de transports collectifs (c'est par exemple le cas de la zone de l'Entre-deux mers dont les habitants ne peuvent accéder aux transports collectifs qu'aux limites de la métropole.) Il est essentiel de travailler à la construction d'un système global de mobilités associant l'ensemble des modes alternatifs, articulés autour de transports collectifs (bouquets de services de mobilité)⁷⁴. L'automobile conserve une zone de pertinence, mais elle doit être au maximum utilisée de manière mutualisée et en **complémentarité** avec d'autres modes. Au-delà des impacts négatifs de l'automobile individuelle sur l'environnement (et sur le budget des ménages), le questionnaire sensoriel a confirmé la récurrence de la référence aux embouteillages en association aux perceptions négatives (en termes de vue, d'ouïe, d'odeurs).

Une évolution des modes d'organisation peut avoir un impact non négligeable sur les usages : par exemple, les parkings en horaires de nuit favorisent les embouteillages en horaires de pointe. Il est nécessaire de repenser les rythmes pour mieux les adapter aux situations personnelles, dans un contexte de désynchronisation des modes de **vie**⁷⁵. Le développement du télétravail constitue une réponse (parmi d'autres) à la problématique de la mobilité.

⁷³ Proposition du Groupement autorités responsables de transport, commentaire sur le document « Vers la feuille de route de la conférence environnementale » du 12 sept 2014.

⁷⁴ Proposition du Groupement autorités responsables de transport, commentaire sur le document « Vers la feuille de route de la conférence environnementale » du 12 sept 2014.

⁷⁵ Voir le Grenelle des mobilités bordelais : systèmes de mobilité mutualisés, agence des temps, plan coordonné de covoiturage, vélos électriques, école sans voiture, dialogue avec les salariés...

La Région Auvergne a ainsi développé des contrats de travail incluant un jour de télé-travail de manière à recruter des salariés dans un rayon plus large (100 km). Ce mouvement se développe en France où de nombreuses expérimentations émergent. Systèmes d'identification, de visioconférence, de rédaction interactive... Le recours à la technologie est indispensable mais il n'est cependant pas suffisant pour ancrer une véritable innovation sociétale. S'il répond à la problématique des transports, le télétravail peut conduire à un isolement et une atomisation des salariés. La création de "tiers lieux" constitue une voie intéressante vers la mutualisation des espaces et des services, mais aussi vers la collaboration et les échanges entre disciplines.

Créer de nouveaux lieux de vie pour dynamiser les zones intermédiaires

" Les bâtiments vides, les friches, les zones pavillonnaires moches et anarchiques, les zones d'activité abandonnées, au paysage triste et hostiles aux déplacements à pied ou à vélo... "

Le développement des tiers lieux s'impose comme une priorité interrégionale pour revitaliser les périphéries urbaines et les zones rurales de la future région ALPC⁷⁶. De nombreux territoires de la future région (nord des Landes, sud des Pyrénées-Atlantiques, de la Gironde et de la Vienne, Creuse, Corrèze) présentent un niveau d'équipement de la gamme intermédiaire relativement modeste, voire très faible pour certaines zones (**Annexe 6**). Au-delà de la densification en tant que telle, il s'agit donc avant tout de *repenser* et réinvestir les zones intermédiaires (développement en réseau / grappes) en dynamisant les centres bourgs.

La dynamisation ne passe pas seulement par l'implantation de commerces (qui peut être difficile dans des zones de faible activité), mais aussi par la création de lieux de vie et de rencontres. Pour cela, **il convient de repenser les services indispensables pour stimuler le *lien* social** : conciergerie, bibliothèque, piano bar, atelier de réparation, échanges de cours, espaces de travail mutualisés, points d'accès au numérique (permettant par ailleurs de conserver des "zones blanches", de ressourcement, sur le territoire)... Ces services pourraient être centralisés au sein de maisons communes d'activités, (favorisant par ailleurs les échanges entre générations !). Le manifeste des "smart villages" promeut la création de maisons de services publics ou conciergeries, s'appuyant sur le numérique pour développer des pratiques nouvelles en matière d'entrepreneuriat, de santé, d'éducation ou d'accès à la culture⁷⁷.

Les pouvoirs publics ont tout intérêt à favoriser la réhabilitation d'espaces délaissés (anciens bassins miniers, bâtiments désaffectés...) et leur investissement par les habitants. Il existe également un enjeu important en matière de maintien de la sécurité et de la propreté des espaces publics dans les centres bourgs en déshérence. La réhabilitation des centres anciens mérite la mise en place d'incitations dédiées ou d'aides conditionnées. L'émergence de projets de domiciles regroupés pour le rural et périurbain, l'essor de la création d'éco-quartiers et de zones mixtes (bureaux, usines, logements...), répondent à la volonté de générer une *dynamique* autour d'activités et de lieux de vie. **Les pouvoirs publics doivent accompagner ce mouvement de décloisonnement des espaces**. La fusion des composantes économiques, sociales, culturelles dans un même lieu induit de nouvelles formes d'échanges et un nouveau vivre-ensemble. Elle peut également avoir un impact sur la mobilité, en transformant la mobilité pendulaire en mobilité d'opportunité.

⁷⁶ ObjectifAquitaine.fr, « Alain Rousset veut doubler le budget des régions sans tirer sur la fiscalité », juin 2015.

⁷⁷ Liberation.fr, « Réinventer les campagnes de demain grâce aux « villages intelligents » ultra connectés », 28 août 2015.

Ces chantiers en cours impliquent d'interroger les besoins d'un territoire et de *co-construire* des stratégies de développement autour de dynamiques territoriales. Par exemple, dans le cas de la région bordelaise, la présence de nombreuses activités agricoles en zone péri-urbaines (la moitié du vignoble bordelais est situé dans ces zones) doit être intégrée à la réflexion. La dynamisation des zones péri-urbaines doit s'attacher à sanctuariser les zones agricoles, et a fortiori les zones d'AOC, qui participent au-delà de leur production à l'attractivité du territoire. Notons qu'il est également essentiel de maintenir l'agriculture au sein et aux abords directs des communes pour lutter contre la tentation d'étalement.

Cet enjeu du pilotage de la proximité renvoie au modèle des bastides, dans leur ambition d'aménagement de l'espace et des services. La *réinvention* de ce modèle d'organisation ancien à l'aide d'outils participatifs constitue une voie d'expérimentation pertinente. Dans cette même logique de rétro-innovation, il est intéressant de noter que les cercles républicains se sont particulièrement développés en Provence et dans le Sud Gironde, et que 18 cercles de Gascogne sont encore en activité dans les Landes et en Gironde. Par ailleurs, le territoire aquitain accueille aujourd'hui une trentaine de tiers lieux. Implanté dans une ancienne caserne militaire à Bordeaux, l'espace Darwin jouit d'une forte notoriété et prouve que ce type d'espace a également sa place dans les métropoles.

« On a beaucoup moins de voisins dans une ville que dans un village. »

Jean-Marie Gourio

Il existe un véritable enjeu de génération de lien social, notamment dans les espaces urbains et périurbains, au sein desquels le lien social est faible en comparaison à certains centres bourgs ruraux. *“Autre avantage de la vie à la campagne, le lien social. Si la quasi-totalité des Français (95%) déclarent connaître leur voisin, l'intensité de leur relation avec ces derniers varient fortement selon le lieu d'habitation. Au global, 52% des Français déclarent connaître très bien leur voisin mais cette proportion diminue à mesure que la taille de l'unité urbaine augmente (de 67% pour les ruraux à 35% pour les habitants de l'agglomération parisienne).*

(Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ? – CSA pour l'Observatoire du Bonheur, juin 2015). Notons néanmoins que certains “quartiers” des grandes agglomérations parviennent à disposer de caractéristiques similaires aux villages (lien social, services de proximité, lieux de vie...). Certaines communes ont d'expérimenté un dispositif d'autonomie budgétaire pour les quartiers, de façon à renforcer l'interconnaissance des habitants et leur implication dans la vie locale.

“Vivre en ville procure en effet un certain nombre d'avantages comparatifs reconnus par les Français, au premier rang desquels figurent la proximité et la variété des commerces (47%), un constat partagé autant par les Franciliens (43%) que par les ruraux (44%). Les Français reconnaissent également aux villes l'avantage d'offrir une variété de moyens de transport (32%), d'activités culturelles (24%), de services publics (24%) ou encore de loisirs (24%) (...)

“Entre rêve de campagne et satisfaction de vivre en ville, les Français aimeraient, dans l'idéal, pouvoir rapprocher les deux modes de vie”.

(Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ? – CSA pour l'Observatoire du Bonheur, juin 2015).

La dynamisation des espaces intermédiaires implique également de penser le rapport de la métropole à son territoire. La réforme territoriale doit être l'occasion de promouvoir un développement multipolaire, via la structuration d'un réseau de villes moyennes susceptible d'irriguer et de dynamiser les territoires dans une logique polycentrique. Les métropoles sont dépendantes des territoires qui les entourent, en termes d'approvisionnement mais également de savoir-faire et de création de valeur. En Autriche, le modèle de Vorarlberg articule un réseau régional polycentrique de 29 communes pour favoriser l'interconnexion, lutter contre le mitage, densifier les centres bourgs, mutualiser les équipements publics, adapter les aménagements et les mobilités⁷⁸. Au-delà de ses relations avec les territoires alentours, il est également nécessaire de repenser le modèle de la métropole lui-même, notamment dans son objectif de densification de l'habitat.

Repenser la ville

" Les rues sales,
le bétonnage,
l'urbanisme mal
géré et aseptisé,
la densité
oppressante..."

ARCHITECTES.

Urbanités de partage,
liens de liberté..

JOIE.

La problématique de l'étalement urbain, de la densification de la ville dans une logique *alternatives*. "La pollution (24%), les problèmes de stationnement (21%) et un coût de la vie plus élevés imputés à la vie en ville par les Français. Les difficultés liées au logement (15%), la saleté dans les rues (10%) et le stress (9%) suivent ensuite mais de manière plus marginale"⁷⁹. Le questionnaire sensoriel proposé par la Section a par ailleurs confirmé les perceptions négatives des habitants à l'égard des entrées de villes, assimilées à la pollution, aux embouteillages et à l'inesthétisme de l'urbanisme. De façon générale, les grands espaces naturels, sont perçus et ressentis de manière beaucoup plus positive que la ville, largement assimilée à des sensations négatives dans les représentations collectives. Le document "5 sens pour un Bordeaux métropolitain"⁸⁰, proposé par la Communauté Urbaine de Bordeaux en 2011, soulignait ainsi la relation entre l'omniprésence des lieux ouverts (espaces verts, nature, agriculture, eau) et la sensualité des espaces.

lement urbain, qui pose la question de la densification, représente une opportunité de développer des modalités de développement (31%), l'insécurité (29%), le bruit (22%), les embouteillages (20%) figurent en tête des

Les Trames vertes et bleues, qui incitent à la constitution d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, ne suffisent pas à réduire le différentiel de représentations et à assurer la continuité entre ville et campagne. Les Français "anticipent en effet pour l'avenir une ville cauchemardesque : une ville plus polluée (60%), plus saturée et plus dense (62%) et aussi plutôt verticale avec davantage de tours et de gratte-ciels (54%). Pour éviter ce cauchemar, les Français se prennent à rêver d'une ville en harmonie avec la nature. Avec tout d'abord des constructions plus écologiques comme la construction d'écoquartiers qui recueille la faveur d'une majorité de Français (58%). Une ville plus verte passe également par des moyens de transports doux comme le vélo (22%) et le développement de la biodiversité urbaine (17%). Ce désir d'une ville verte se mêle par ailleurs au souhait de récréation de

⁷⁸ « Villes durables. Quelles villes pour demain ? », Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015.

⁷⁹ CSA pour l'Observatoire du Bonheur, « Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ? », juin 2015.

⁸⁰ CUB, « 5 sens pour un Bordeaux métropolitain », 2011.

lien social à la fois entre les habitants via le développement d'outils collaboratifs (les potagers urbains ou jardins partagés, 27%, le partage d'objets du quotidien, 5%) mais également entre la ville et son environnement proche via la vente de produits locaux (27%). La campagne à la ville ne signifie naturellement pas renoncer aux bienfaits de la modernité mais au contraire de les mettre au service d'une ville plus verte et collaborative en favorisant le développement de villes connectées (17%). Bref, c'est le rêve d'une ville plus verte, plus *humaine*, plus collaborative et aussi plus connectée." (Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ? – CSA pour l'Observatoire du Bonheur, juin 2015)

Le "verdissement des métropoles" consiste notamment à intégrer à la ville certaines aménités de la campagne (espace, nature....) et à restaurer le bien-être au sein des agglomérations. L'urbanisation, associée au réchauffement climatique, altère la *qualité* de vie des habitants des centres villes. La minéralisation des centres urbains génère notamment un phénomène d'îlots de chaleur, susceptible de s'aggraver avec la densification urbaine⁸¹. Les pistes d'amélioration, parfois issues d'idées très simples, sont nombreuses : réduire la taille des surfaces minérales, augmenter celle des surfaces claires (couleur des toits, nettoyage des façades...), valoriser les zones humides, végétaliser les terrasses et les murs (à l'aide de végétaux adaptés aux futures conditions climatiques), travailler sur l'arrosage et sur la perméabilité des sols, intégrer les paramètres météorologiques aux projets d'aménagement (impact du positionnement, des matériaux, des formes et des couleurs des aménagements sur la température)...

Il existe là-aussi un champ de réflexions et d'innovations très étendu. Des **expériences de re-naturalisation des espaces** sont par exemple en cours au cœur de la métropole bordelaise (verdissement des trottoirs du quartier St Michel par ses habitants, harmonisé et -si besoin- arbitré par l'élu local), permettant à chacun de retrouver son rôle d'intervenant dans la vie de la cité. Le PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux révèle par ailleurs une augmentation des espaces naturels malgré l'accueil d'un nombre croissant d'habitants.

Une réflexion sur la durée de vie des aménagements, leur durabilité et leur réversibilité est nécessaire : des recherches pourraient être poussées autour de l'aménagement expérimental. Le développement des habitats modulaires et *évolutifs* est un début de réponse. Les moyens de transports aériens par câble s'inscrivent également dans cette logique, puisque les téléphériques sont, dans certaines conditions, démontables et déplaçables⁸² ; s'ils posent question en termes d'esthétisme ou de nuisances pour les quartiers survolés, ils disposent d'une faible emprise au sol et sont susceptibles de relier des quartiers enclavés aux centres urbains.

Ces réflexions sur l'offre d'infrastructures et d'aménagements posent la question du **portage de l'innovation** : en matière d'urbanisme, de mobilité, ou encore de gestion des sols, qui porte l'innovation : les élus, les propriétaires fonciers, les promoteurs, les architectes, les industriels, les associations...? Les formations des designers, architectes, ingénieurs, sont-elles adaptées à ces nouveaux enjeux : par exemple, la question de la mobilité est-elle intégrée dans les formations d'urbanisme? Comment mieux impliquer les citoyens à la construction de la ville de demain ?

" la ville verte, avec de l'eau propice au bien-être, les espaces urbains de qualité, un café en terrasse le dimanche matin, la sérénité "

⁸¹ La Gazette, « Quand les coups de chaud menacent la ville », 13 juillet 2015.

⁸² La Gazette, « Transport par câble : la mobilité urbaine prend de la hauteur », 23 mars 2015.

Le mouvement des **communs** génère un nouveau rapport aux espaces et de nouvelles formes d'interactions sociales. La gratuité des espaces publics, dans la logique des tiers lieux, est essentielle à leur appropriation et à l'instauration d'un lien entre les habitants et leur environnement dans la durée. Par exemple, dans le quartier Marx Dormoy à Paris, une zone d'expérimentation citoyenne a été amorcée en 2015 autour d'ateliers collaboratifs visant à mesurer la pollution sonore. La création d'espaces de respiration au cœur de la ville apparaît nécessaire, pour une densification raisonnée et durable des centres villes. L'ensemble de ces évolutions s'inscrivent dans la tendance "slow city"⁸³: mettre en valeur le patrimoine bâti plutôt que de construire de nouveaux édifices, multiplier les zones piétonnes et les espaces verts, développer le réseau de transports publics, réduire la consommation énergétique et promouvoir les technologies vertes, diminuer les déchets, soutenir la production locale et les commerces de proximité. Les mouvements citoyens des Villes lentes et des Villes en transition préconisent des métropoles de tailles modérées (- de 100 000 habitants) pour garantir la qualité de vie, la conscientisation environnementale (économie d'énergie, circuits courts, économie collaborative et circulaire...) et la démocratie participative.

« Il n'y a pas de phrase plus dangereuse au monde que celle-ci :
« On a toujours fait comme ça » »

La réforme territoriale en cours pourrait être l'occasion de promouvoir une réforme de la **proximité**, en ville comme à la campagne, en centres bourgs comme en périphéries. Des formes de transformation à l'échelle locale prennent de l'ampleur depuis quelques années. Ces signaux faibles d'aujourd'hui dessinent peut-être les modes de vie de demain : préservation du milieu de vie à travers la coopération citoyenne, réappropriation citoyenne de l'eau, retour d'une micro agriculture urbaine (jardins et fermes communautaires), épargne solidaire, monnaies locales, autonomie budgétaire de certains quartiers, réseaux alimentaires de proximité⁸⁴, coopératives citoyennes permettant de conserver les commerces de proximité... Il s'agit de reconstituer des communautés autour de projets positifs, locaux, participatifs et **solidaires**.

De telles initiatives apparaissent de moins en moins utopiques, stimulées par la crise économique et l'urgence écologique. Il est indispensable de prendre en compte les évolutions environnementales et de s'adapter à ces mutations. A cet égard, il n'est pas anodin de retrouver dans les propositions de 6ème sens aquitain "l'apprentissage", "l'anticipation", "le mouvement", "la capacité à modeler son futur".

*"Des alternatives sobres, solidaires et joyeuses existent, et de plus en plus de citoyens y aspirent. Il ne manque que la volonté des politiques, l'ouverture d'esprit des professionnels... et le courage de tous pour les généraliser."*⁸⁵

RUPTURE.

La lumière inondait ses yeux, le vent soufflait au sommet des pins.

CITOYEN.

⁸³ Le mouvement « slow life, qui peut être décliné en slowart, slowparenting, slowtravel, slowfood, slowmanagement, slowmoney, etc. promeut de lutter contre l'accélération générale pour prendre du recul et le temps de vivre les choses en conscience. Pour les villes, voir le manifeste du réseau Cittaslow.

⁸⁴ Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des signaux faibles – Penser autrement – Les modes de vie en 2030 », 2015.

⁸⁵ « Villes durables. Quelles villes pour demain ? », Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015.

Ce qu'il faut retenir

La problématique de la gestion économe de l'espace invite à repenser rapidement les outils de planification territoriale, les modèles de densification urbaine et les approches de la mobilité, notamment dans les zones péri-urbaines. C'est à ces conditions que la question de l'**animation des espaces et du lien social autour de nouveaux lieux de vie** pourra trouver des solutions.

Participation des habitants, partage

- Impulsion de dispositifs incitatifs à l'auto partage (voies dédiées, péages réduits).
- Création de « tiers lieux », réhabilitation d'espaces délaissés (anciens bassins miniers, bâtiments désaffectés...).
- Expérimentation de dispositifs d'autonomie budgétaire pour les quartiers

Approches nouvelles de la gestion de l'espace

- Gestion globale et coordonnée
- Réflexion sur les causes de l'étalement, accompagnement cohérent de l'expansion urbaine.
- Promotion d'un développement multipolaire, structuration d'un réseau de villes moyennes

Verdissement, résilience des territoires

- Enjeu de verdissement des métropoles (réduire la taille des surfaces minérales, valoriser les zones humides, intégrer les paramètres météorologiques aux projets d'aménagement...)

Organique Economique Ecologique Philosophique Technologique

Numérique (mobilité, télétravail...), architecture...

- Réflexion sur la durée de vie des aménagements, leur durabilité et leur réversibilité
- Avancées en matière de mobilité adaptée

Mutation de la métropole, nouvelle approche du bien-être

- Réflexion sur les rythmes, dans un contexte de désynchronisation des modes de vie.
- Décloisonnement des espaces.

⁸⁵ « Villes durables. Quelles villes pour demain ? », Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015.

4 Vers une économie décloisonnée et re-territorialisée

ECONOMIE.

Elle l'a prise dans ses bras pour en faire son amante.

RÉGION.

Petites entreprises et dominance présenteielle : atouts et fragilités du tissu productif aquitain

Le Diagnostic Territorial Stratégique de la région Aquitaine souligne le faible nombre d'Entreprises de taille intermédiaire sur le territoire aquitain⁸⁶ et la **forte représentation des microentreprises et PME dans la région**, phénomène qui concerne plus largement la moitié sud de la France. Les microentreprises et les très petites entreprises représentent 87 % de l'appareil productif aquitain mais n'emploient que 31 % des effectifs salariés. A l'inverse les grandes entreprises concentrent 4 % des établissements et 27 % des effectifs. (**Annexe 7**).

L'étude CESER Aquitaine/INSEE "*Les entreprises de petite taille : un poids économique important en Aquitaine*" (2014) soulignait la nécessité de ne pas marginaliser les petites et très petites entreprises en Aquitaine et d'accompagner leur développement. **Un enjeu majeur consiste à favoriser le maintien et la pérennisation de ce vivier de très petites entreprises**, bien implantées dans le territoire, souvent vectrices de lien social et de proximité, parfois construites sur des savoir-faire locaux *traditionnels*. Les résultats du questionnaire sensoriel ont révélé la place prépondérante accordée par les habitants à ces différentes dimensions. Il est également nécessaire de s'intéresser à la transmission de ces structures, dans un contexte où 60% des chefs d'entreprise d'Aquitaine ont plus de 50 ans.

Il est intéressant de noter que les micro, très petites et petites entreprises sont très présentes dans la restauration et les services, beaucoup moins dans l'industrie qui dépend davantage des moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises⁸⁷. Comme l'indiquait la Section Veille et Prospective du CESER Aquitaine dans un précédent rapport, "*Economie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères (2007)*", **l'industrie occupe une place relativement moins importante dans l'économie de l'Aquitaine que**

⁸⁶ ETI, employant entre 250 et 5000 salariés. « Les ETI ne sont pas assez nombreuses en France et en particulier en Aquitaine, qui ne comptait au 31 décembre 2010 que 1,4 entreprise de plus de 200 salariés pour 1000, alors que la France en comptait 2,2. La majorité des ETI investit de manière significative dans la recherche et l'innovation et la moitié sont positionnées sur les marchés mondiaux, tant sur le plan commercial qu'au niveau industriel ». Notons l'engagement de la Région pour le développement des ETI, via le club des ETI ou des aides diverses en direction de ces entreprises.

⁸⁷ INSEE, « Les entreprises de petite taille : un poids économique important en Aquitaine », 2014.

dans celle d'autres régions françaises en raison d'une forte dominance de l'économie présentielle.

Les chiffres de l'INSEE montrent ainsi que la part de l'industrie s'est régulièrement réduite dans la région et que le tertiaire représente aujourd'hui environ 3 emplois sur 4⁸⁸. L'économie dite présentielle, destinée à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire, est porteuse d'atouts majeurs (vectrice de croissance, de stabilité et de développement local) mais également de fragilités (sources de rémunération relatives faibles, emplois moins qualifiés et souvent plus précaires, déficit en termes d'innovation et de compétitivité...)⁸⁹.

La structure du tissu économique aquitain, relativement atomisée et majoritairement tournée vers la sphère présentielle, invite à s'interroger sur **l'accompagnement des petites structures, sur le renforcement des activités productives, mais également sur le maintien de l'économie présentielle**. Cette réflexion est propice à l'expérimentation de dispositifs innovants en termes d'organisation du travail, d'attractivité du territoire, de planification stratégique et de développement économique.

Mutualisation et coopération : vers la constitution d'écosystèmes

La taille relativement modeste des entreprises aquitaines peut altérer le développement de l'économie : **formation, innovation, développement à l'international nécessitent des moyens (compétences, temps, financements et trésorerie disponible) dont les TPE peuvent manquer**⁹⁰. Avec 26% de PME déclarant avoir une activité internationale, le Sud-Ouest se situe à la dernière place du classement français de l'étude Harris (septembre 2015). L'expérience italienne illustre néanmoins les potentialités de développement des très petites entreprises et la capacité à faire reposer une économie forte sur des structures de tailles limitées. L'Italie est connue pour sa forte concentration de petites entreprises (98 % de ses entreprises industrielles comprennent moins de 100 employés, la taille moyenne d'une entreprise industrielle italienne est de 7 employés)⁹¹, particulièrement compétitives et ouvertes à l'international, tout en étant fortement ancrées dans leurs **communautés**. Ces entreprises sont structurées autour de regroupements, ou clusters, permettant de mutualiser certaines activités. La formation ou la recherche-innovation deviennent accessibles à de petites entités qui n'auraient pas pu y avoir recours individuellement. Ces mutualisations favorisent la collaboration des différents acteurs (parfois concurrents) et leur coordination par l'intermédiaire de structures de pilotage.

⁸⁸ INSEE « L'économie présentielle, moteur de l'emploi aquitain » : « En Aquitaine, entre 1982 et 2011, l'accroissement démographique a engendré un développement de l'emploi, et plus particulièrement de l'emploi présentiel, l'emploi destiné à satisfaire les besoins de la population présente sur le territoire. (...) La part des emplois de la sphère présentielle dans l'emploi total gagne 10 points au détriment de la sphère productive (ou sphère non présentielle) et atteint 67 % en 2011 (figure 2). Le nombre d'emplois liés aux activités de la sphère présentielle progresse de 53 % ».

⁸⁹ Section Veille et Prospective du CESER Aquitaine dans un précédent rapport, « Economie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères », 2007.

⁹⁰ Schémas sectoriels des CCI d'Aquitaine pour le développement économique régional.

⁹¹ « Clusters : l'expérience italienne et ses enseignements pour les pays émergents », dans « L'actualité des services aux entreprises » n° 4, février 2003, DGCD (MAE).

Cette logique de coopération sectorielle, sur des unités géographiques restreintes, semble prometteuse. On compte aujourd'hui une trentaine de clusters territoriaux ou d'initiative régionale en Aquitaine. Par ailleurs, après deux générations de Pôles d'excellence rurale (PER, 2006 et 2010), l'Aquitaine compte 36 pôles labellisés. La valorisation du savoir-faire local autour de la filière cuir en Périgord, portée par la chambre économique de la Dordogne et la Région Aquitaine, en est un bon exemple. Ces opérations de regroupement sont une piste intéressante. Il est essentiel de travailler sur les conditions de *réussite* de telles associations ainsi que sur l'insertion des microentreprises au sein de ces collectifs, mais également d'évaluer et de favoriser l'essaimage de telles initiatives.

« Plus on partage, plus on possède. Voilà le miracle. »

Léonard Limoy

Dans le Sud des Landes, le **Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)**⁹² du Seignanx réunit élus locaux, acteurs économiques privés et publics, syndicats de salariés autour d'un objectif commun : le développement économique du territoire. Cette dynamique de coopération a émergé dans les années 70, suite aux nombreux licenciements survenus sur cette zone fortement industrialisée ; il apparaît une nouvelle fois **qu'une situation de crise a engendré une réorganisation sociale sur le long terme, basée sur la collaboration.** Cette dernière passe notamment par la constitution d'une cellule de recherche et développement, la mise en place de formations spécifiques, ou encore une expérimentation de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) territoriale. Dans ce cadre, un travail a été initié sur le temps partagé, afin de proposer des contrats de travail à durée indéterminée à des salariés susceptibles de changer de mission selon les périodes de l'année ou l'évolution de l'emploi.

Aujourd'hui, on estime que 50 000 personnes travaillent à temps partagé en France, et que près de 200 000 TPE-PME seraient susceptibles de recruter des cadres en temps partagé. **Le partage d'employés** peut en effet constituer une solution souple et adaptable, via une bourse de *partage* d'emplois. De tels dispositifs existent déjà dans certains secteurs, comme l'agriculture. Ils invitent à s'interroger sur la possibilité de concilier sécurité économique, adaptabilité et flexibilité de l'emploi.

La sécurisation des parcours questionne également les logiques de formation et la nécessité de sortir de la spécialisation pour privilégier des formules plus transverses, facilitant les évolutions de carrière⁹³. Un dispositif local de mise en relation pourrait être créé en partenariat avec la chambre des métiers afin de favoriser et encadrer le partage d'employés et le transfert d'apprentis vers les petites entreprises. Le modèle des VIE (Volontariat international en entreprises) pourrait être adapté aux apprentis afin d'en encourager le recrutement. Une structure publique se chargerait du recrutement des apprentis choisis par les entreprises et facturerait mensuellement le coût de cette mise à disposition.

⁹² Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en oeuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

⁹³ Sur ce sujet, voir le rapport de la Section Veille et prospective consacré à l'économie circulaire et l'emploi (parution prévue début 2016).

La création de plateformes regroupant de petites entreprises constitue également un outil intéressant concernant les achats : non seulement, le regroupement permet de mutualiser les commandes, dans une logique d'écologie industrielle, mais il constitue aussi un moyen de stimuler l'achat public vers les petites entreprises, souvent marginalisées de ce type de transactions (on estime que le tiers seulement des commandes publiques irait aux petites et moyennes entreprises).

Les groupements d'employeurs, et plus globalement la mutualisation, restent aujourd'hui difficiles à mettre en œuvre, pour des raisons culturelles (concurrence versus coopération), organisationnelles (manque de souplesse de la réglementation) ou encore économiques (risque de figer des partenariats dans un environnement économique mouvant). Des aménagements peuvent néanmoins être imaginés pour stimuler et accompagner de telles coopérations. **La mutualisation des outils, des espaces de stockage et des lieux de travail représente une solution pour les micro-entreprises, en termes financiers mais également *relationnels***. C'est dans cette logique que se sont développés les espaces de co-working, les ateliers partagés, les tiers-lieux : il s'agit de créer des dynamiques autour de domaines d'activités ciblés ou associant des secteurs divers, selon les cas. La coopération, le partage, la création de réseaux sont susceptibles de concilier épanouissement professionnel et personnel. La mise en réseau des acteurs est essentielle pour constituer des dynamiques territoriales de coopération.

« *Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.* »

Proverbe africain

Ainsi, au-delà de la seule mutualisation des outils et des moyens, l'enjeu consiste à constituer de véritables écosystèmes : restaurer du lien entre territoires, entre secteurs d'activités, entre acteurs économiques, entre individus. Susciter des interactions entre univers qui ne se parlent pas traditionnellement permet d'ouvrir des perspectives nouvelles, dans la logique des *living lab*. Dans cette optique, le dépassement de l'opposition entre secteur productif et secteur présentiel est une piste intéressante, qui sera développée plus loin. *Décloisonner*, faire communiquer, fusionner.

La fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes constitue l'occasion de s'appuyer sur de nouvelles complémentarités et de créer de nouvelles dynamiques.

AQUITAINE.
Demain
son nom
sera plus grand.
SAISIR.

Conforter le secteur productif, soutenir l'économie présentielle

Les régions Poitou-Charentes et Limousin disposent d'un profil assez proche de l'Aquitaine en termes de ventilation économie présentielle/économie productive. Ceci signifie que la fusion des régions ne permettra pas à elle-seule de rééquilibrer la répartition entre ces deux types d'économies.

Au cours des 30 dernières années, le partage productif/présentiel a évolué, avec un net recul du secteur productif et une forte progression de l'économie présentielle dans la région Aquitaine en rapport au reste de la France (-7% et +53% pour l'Aquitaine contre -5,9% et +41,5% pour la France). Relativement homogène, l'augmentation du secteur présentiel s'explique notamment par l'attractivité de l'Aquitaine pour les ménages. Le recul généralisé du secteur productif est moins homogène, puisqu'on observe un développement du secteur dans les zones d'emploi de Bordeaux, Bayonne, ou encore La Teste, démontrant que ce mouvement n'est pas inéluctable. Cette baisse s'est par contre révélée particulièrement prononcée dans certaines zones, telles que Périgueux, Bergerac, Marmande, Sarlat, Oloron, Villeneuve sur Lot..., faisant craindre la disparition des pôles industriels ruraux.

Il existe un double enjeu de maintien du secteur présentiel et de soutien du secteur productif sur le territoire.

La progression du secteur présentiel doit reposer sur les spécificités du territoire. L'Aquitaine se caractérise par la qualité de son cadre environnemental et de ses rapports inter-humains (le caractère festif du Sud-Ouest de la France, par exemple). Il est essentiel de s'assurer du maintien de ces atouts et de veiller à ce que le territoire continue à attirer les ménages. "Il s'agit d'abord de développer la qualité de l'accueil et de préserver l'environnement. Cela passe par une politique de services publics améliorant la qualité de vie, une politique des transports et des communications qui facilite l'accessibilité aux territoires de la région et une politique foncière qui maîtrise l'espace et limite les effets de congestion.", écrivait le CESER Aquitaine en 2007⁹⁴.

« Le plus fructueux de tous les arts, c'est l'art de bien vivre. »

Cicéron

Des risques de fonctionnement disruptifs sont pointés, dans un contexte de développement de l'économie collaborative : les services proposés par certains hôteliers ou transporteurs sont désormais concurrencés par des services collaboratifs entre particuliers (Airbnb pour les logements, Blablacar ou Uber pour les transports...). Au-delà des questions posées en termes de fiscalité et de réglementation, il semble pertinent de travailler sur les complémentarités entre ces différents types de pratiques et de revisiter certains services proposés par les professionnels (différenciation des offres ou adaptation). C'est dans cette logique que certaines structures ont fait le choix du passage à l'économie de la fonctionnalité (remplacer la possession d'un bien par l'usage, via la location) ; il est **essentiel d'accompagner de telles transitions.**

⁹⁴ Section Veille et Prospective du CESER Aquitaine, « Economie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères », 2007.

" Une bonne table, le chart, les bandas, une foule en rouge et blanc, le bon vivre, la bonne franquette, la fête "

L'économie présentielle est déjà très bien ancrée sur le littoral de la future grande région ; l'Aquitaine occupe la 3ème position des régions françaises en termes d'emploi touristique, avec une très forte saisonnalité estivale⁹⁵. En matière d'économie littorale, il existe également une réelle opportunité à développer le volet productif autour de l'économie de la mer⁹⁶. Avec la fusion des régions, certains secteurs particulièrement développés sur ces territoires seront renforcés : c'est le cas de l'économie maritime, mais également de l'agriculture et l'agro-alimentaire (la région ALPC sera la plus vaste région agricole d'Europe). **Il s'agira de savoir adapter le développement économique aux caractéristiques du territoire ainsi que de se *nourrir* de coopérations territoriales pour dynamiser l'économie.**

Les chapitres précédents ont illustré le potentiel de recherche-innovation du territoire, doté d'équipes dynamiques et de terrains d'expérimentation variés, susceptibles d'alimenter le développement de l'économie productive. Dans la conclusion de son rapport de 2007, la Section Veille et Prospective indiquait que l'impulsion de la sphère productive supposait *“une politique de l'innovation et de la R&D, une politique d'infrastructures publiques (transports, télécommunications), une politique de la formation de la main d'œuvre, une politique active en faveur des PME”*. **Il est également nécessaire de travailler sur l'attractivité de certains territoires, notamment les villes intermédiaires, et de certains secteurs d'activités.**

Auditionnée par la Section Veille et Prospective dans le cadre de son étude “Economie circulaire et emploi”, la société Tom d'Aqui a ainsi révélé ses difficultés à attirer des travailleurs sur son exploitation de production de tomates sous serres⁹⁷. Ceci s'explique notamment par la **perception négative des métiers de production agricole sur le territoire, majoritairement tourné vers le littoral**. Il serait pertinent de développer les visites de sites afin de montrer au grand public comment s'organise le travail dans de telles exploitations (développement de la robotisation, féminisation des activités). Par ailleurs, il est essentiel de décloisonner les dispositifs de recherche d'emploi (en termes géographiques et thématiques) et de travailler sur les conditions d'*accueil* des travailleurs et de leurs familles en développant une politique d'accueil globale (emploi du conjoint, logement, mais également présentation des activités culturelles, sportives...). Ceci s'applique aussi bien au développement de l'économie productive qu'au maintien de l'économie présentielle.

Des stratégies de différenciation peuvent également être mises en œuvre sur les territoires. Si le questionnaire sensoriel a révélé l'association de l'Aquitaine à des termes tels que “l'excellence” ou “le rayonnement”, il est intéressant d'observer que l'attachement aux terroirs, aux savoir-faire, à la proximité, ont été majoritairement évoqués. **Il existe un potentiel important de développement des pôles ruraux, qui passe par une reterritorialisation des activités et un dépassement du clivage présentiel/productif.**

⁹⁵ INSEE, « Marée montante pour l'emploi touristique aquitain », 2014.

⁹⁶ Conseil Régional d'Aquitaine, « Et si l'océan était notre avenir ? », 2014. Document identifiant de multiples pistes de développement autour des énergies marines renouvelables, de la pêche, de l'industrie nautique, de l'industrie médicamenteuse et cosmétologique, ou encore de la nutrition.

⁹⁷ L'« Eco-serre des Grands lacs » est une serre de tomates totalement fermée, qui s'étend sur 10 hectares. Elle a été réalisée en collaboration avec le groupe TIRU (EDF), exploitant de l'unité d'incinération de Pontenx-les-Forges, qui assure la fourniture d'énergie nécessaire au chauffage de l'éco-serre. Ce projet a déjà permis la création d'une centaine d'emplois directs et s'inscrit dans la démarche de transition énergétique pour une croissance verte (pas d'énergie fossile, pas de pesticide, 40% d'économie d'énergie, recyclage de 100% des déchets...).

Transcender la distinction « présentiel/productif »

L'accompagnement des zones rurales passe par un arbitrage volontariste des moyens financiers, via des **contrats de territoires** disposant de moyens disparates ou des dispositifs dédiés (fléchage d'aides sur l'accompagnement des initiatives locales). Cet enjeu sera d'autant plus essentiel avec la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, qui disposent chacune de territoires très hétérogènes. Des outils permettant de favoriser le soutien à l'économie locale existent (fonds régionaux, crowdfunding...), mais ils sont encore mal connus du grand public.

Si les territoires ruraux doivent être soutenus, il est également nécessaire de se demander comment ils peuvent être **mobilisés** au profit de l'ensemble du pays. **Le développement des territoires ruraux doit s'appuyer sur la valorisation de leurs atouts spécifiques.** Une zone rurale ne dispose pas des mêmes atouts ni des mêmes contraintes qu'une métropole ; il s'agit d'assumer ces différences et des parvenir à les valoriser. L'ancrage territorial est essentiel pour assurer la stabilité des entreprises, amortir les chocs et créer une appropriation du territoire sur le temps long. **Il est nécessaire de favoriser le développement d'une économie re-territorisée, centrée sur la **qualité**** et l'origine des produits, vectrice d'une véritable empreinte territoriale. Les savoir-faire métiers traditionnels peuvent être associés à des approches technologiques nouvelles afin de trouver de nouveaux moyens de faire et de développer de nouvelles potentialités d'innovation.

EMPREINTE.

*Le vent et le bleu,
saveurs des temps
et des hommes.*

OPEN.

Penser en termes d'économie terroir permet de **terroir** interroger sur ce qui pourrait sur le **territoire** de la grande développement d'une économie besoins du territoire. La globalisation pose la question de la perte de lien; il existe donc un enjeu fort à conserver un tissu de PME territorialisées. Il ne s'agit pas de refermer les entreprises sur elles-mêmes mais de stabiliser leur ancrage local pour mieux les ouvrir vers l'extérieur.

territoriale implique de s'intéresser à être construit et consommé dans la région, et d'imaginer ainsi une économie productive qui réponde aux besoins du territoire.

Ceci invite à faire progresser en même temps économie productive et économie présenteielle, de mettre autant que faire se peut le productif au service des valeurs d'usage en repensant l'économie productive au prisme des caractéristiques locales, tout en visant une fertilisation croisée des deux sphères. Par exemple, comment étendre le modèle des circuits courts alimentaires à d'autres produits ? Pourquoi ne pas développer une monnaie locale régionale pour favoriser les productions locales diverses et donner du **sens** à l'acte d'achat ? Comment développer les solidarités sociales et économiques sur un territoire donné, sans fragmenter ou catégoriser les acteurs et les secteurs ? Si le décloisonnement et le bousclement des frontières sont de mise, comment permettre à un territoire de s'adapter et de gérer cette **complexité** ?

Le numérique représente une révolution anthropologique en permettant aux consommateurs de produire de la richesse, et a des conséquences directes sur le développement des territoires. La puissance publique doit savoir mobiliser aujourd'hui l'ensemble des citoyens et non plus seulement les porteurs de projet pour créer des boucles locales d'innovation : **mettre les gens en mouvement sur le terrain massivement, puis repérer, accompagner, mettre en **réseau**** (les acteurs, mais aussi les territoires).

Ces interrogations renvoient à la question de la gouvernance et de la participation des acteurs à la co-construction d'une vision partagée. Il s'impose de mettre en marche des écosystèmes locaux (élus, entreprises, population), décloisonnés, inclusifs, horizontaux, interactifs, pour créer un environnement favorable à l'innovation. Et pour mieux "faire société".

"Partage,
solidarité,
diversité,
apprentissage,
bon sens,
anticipation"

Les tiers-lieux, catalyseurs d'énergie

Manifeste des Tiers-Lieux (Extraits)

http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux#Les_Tiers_Lieux_sont

"Le Tiers-Lieu est un bien commun".

"Sur un territoire identifié, le Tiers-Lieu est une interface ouverte et indépendante permettant l'interconnexion ainsi que le partage de biens et de savoirs".

"La particularité de ces structures réside dans leurs gestions collectives et dans leurs approches transdisciplinaires. Les espaces de travail collaboratifs, les laboratoires ouverts de fabrication et tous les lieux où des individus peuvent se rencontrer et collaborer sont ainsi englobés sous le terme de Tiers-Lieu. Mais ces initiatives ne sont que le résultat visible d'une dynamique plus vaste. La forme sous laquelle le Tiers-Lieu se matérialise dépend du collectif qui le porte et du territoire qui l'accueille. En effet, au-delà d'être une structure instituée, le Tiers-Lieu est une manière d'articuler les différentes ressources d'un territoire afin de générer de nouvelles valeurs".

"Si certaines structures se constituent entièrement autour du Tiers-Lieu, il est également possible de le limiter à une portion d'un espace. (...) Ils peuvent être permanents ou éphémères, il n'y a pas de limitation, à partir du moment où l'espace rend possible et entretient la notion de Tiers".

"La notion de travail est au cœur du Tiers-Lieu. (...) Des individus se réunissent pour travailler. Ils développent une activité dans un cadre de confiance, organisationnel, émotionnel et cognitif où les échanges et les discussions sont en capacité d'aboutir à une démarche de production de solutions".

"Une grande hétérogénéité de profils et d'intentions se côtoient dans un Tiers-Lieu. Cela se caractérise par une diversité de compétences, d'âges, de cultures, etc. Un ensemble conséquent de savoirs théoriques et pratiques sont ainsi réunis. Ce désenclavement des disciplines et des métiers génère une approche transdisciplinaire qui permet d'appréhender la totalité du cycle de vie d'un projet."

Ce qu'il faut retenir

La structure du tissu économique aquitain, relativement atomisée et majoritairement tournée vers la sphère présentielle, incite à s'interroger sur l'accompagnement des petites structures, sur le renforcement des activités productives et le maintien de l'économie présentielle.

Cette réflexion conduit à imaginer des dispositifs innovants en termes d'organisation du travail, d'attractivité du territoire, de planification stratégique et de développement économique. Elle invite également à dépasser l'opposition entre économie présentielle et productive et à faire converger attractivité des ménages et des entreprises dans le cadre d'une véritable stratégie de développement territorial.

Territorialisation, empreinte territoriale

- Changement de regard sur certains métiers industriels, décloisonnement des dispositifs de recherche d'emploi, développement de politiques d'accueil globales pour les salariés et leurs familles...
- Appui sur les complémentarités territoriales dans le cadre de la future région
- Regard différent sur l'économie territoriale : le productif a la capacité de répondre aux besoins d'un territoire.

Mutualisation, coopérations, écosystèmes

- Impulsion de coopérations sectorielles mais également transversales
- Animation du territoire, mise en réseau des acteurs, création d'écosystèmes locaux (élus, entreprises, population...)

Enjeu de
préservation du
cadre de vie

Organique Economique
Ecologique
Philosophique
Technologique

Outils numériques
facilitant les
mutualisations /
coopérations

Partage, co-construction, besoins locaux

- Décloisonnement
- Dépassement du clivage présentiel / productif

« Qui veut déplacer une montagne
commence par déplacer de petites pierres. »

Confucius

La variété des initiatives déployées sur les territoires invitent à l'optimisme. Un germe créatif se développe, des ferments de progrès émergent, dont il convient de se saisir. **Les fragilités du monde actuel appellent à dépasser la simple adaptation pour repenser nos lieux de vie, le vivre et le faire-ensemble.** La richesse du territoire du Sud-Ouest réside notamment dans son tissu de convivialité et son cadre environnemental. L'adaptation aux caractéristiques locales et la différenciation territoriale sont apparues comme des notions clés de notre réflexion. Ceci interroge la possibilité à mettre en œuvre des modes de développement différenciés tout en assurant l'équilibre entre les territoires.

Face à un futur ouvert, **les potentialités sont nombreuses.** L'enjeu consiste à gérer cette complexité, avec ses éventuelles contradictions, à questionner les modes d'organisation actuels et émergents. Poser les bonnes questions constitue déjà un début de réponse. Comment analyser ce phénomène à la fois éclaté (initiatives multiples) et global (mouvement de fond) de montée en puissance de certaines valeurs et modes d'organisation ?

En réaction à la crise économique, écologique et sociale, l'émergence (ou ré-émergence) parallèle de l'économie collaborative, du mouvement des communs, de l'entrepreneuriat social, de l'économie circulaire, de l'économie territoriale... est considérée par certains comme un changement de civilisation. **Les nombreux exemples cités dans ce travail illustrent, un nouveau modèle semble pointer son nez, fondé sur la proximité, la qualité, l'immatériel, la responsabilité, le lien social, la collaboration, et la recherche de sens.**

Rupture écologique

L'accroissement de la population génère l'épuisement des ressources non renouvelables. La réinvention des modes de consommation et de production s'impose, autour de la frugalité, de la circularité, et de la reconnexion avec l'environnement qui nous entoure.

Rupture technologique

Toutes les 24h, 80 milliards d'email circulent sur la toile à 100 000 km/seconde. Cela sort du champ de la conception humaine. Le monde numérique (et technologique au sens large) doit être au service de l'homme, et non l'inverse. Ceci constitue un enjeu fort.

Rupture organique

Notre monde devient de plus en plus complexe. Nous devons passer de sociétés pyramidales et procéduralisées à des communautés de vie organiques, transformer des organisations figées en organisations vivantes.

Rupture économique

Avant, au cœur de l'économie il y avait la machine ; il s'agit à présent d'y mettre aussi l'humain, ses talents, ses savoirs faire et ses compétences. Le savoir-faire, le savoir-être et l'organisation sociale vont devenir des atouts.

Rupture philosophique

Nous sommes passés de la question du "comment ?" à la question du "pourquoi ?". La recherche de sens est au cœur de la mutation en cours.

Peut-on pour autant parler de *rupture* ? D'une part, la Section ne s'inscrit pas dans une posture de rejet ou d'opposition par rapport à l'existant. L'ambition consiste à explorer d'autres voies, à utiliser d'autres prismes. D'autre part, dans la lignée de son rapport consacré à l'économie circulaire (mars 2015), la Section que "la mutation repose à la et des logiques de rupture, sur initiatives citoyennes, les deux dictionnaires mais bien complé-

ART.
Au loin resonne
le sens commun,
esprit de conquête.
POLITIS.

La question du rôle de l'action apparaît en filigrane tout au gouvernement mettre en place Une dynamique territoriale cation d'acteurs de terrains partager ; néanmoins, elle peut être favorisée et accompagnée par les pouvoirs publics afin d'assurer son développement dans la durée. Ces derniers doivent assumer une mission d'*animation* des territoires, de coordination des mises en relation et de facilitation des transitions. Il s'agit à la fois de relativiser la capacité du politique par rapport aux initiatives collectives et de permettre au politique élu démocratiquement de récupérer des instruments d'action et d'allocation des ressources. Le politique doit permettre d'*oser*.

Veille et Prospective considère fois sur des progrès continus des actions politiques *et* des approches n'étant pas contra-mentaires".

politique dans cette mutation long de cette étude. Quelle dans une société complexe ? ne peut émerger sans l'impliprêts à innover, à collaborer, à

« Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs
n'a jamais tenté d'innover. »

Albert Einstein

L'expérimentation occupe une place centrale au cœur de la mutation en cours. L'*agilité* des organisations humaines doit être développée pour favoriser l'innovation et l'invention de l'économie de demain. Ceci implique de raccourcir les boucles décisionnelles et de repenser le rapport au risque. Le premier chapitre de ce rapport a rappelé qu'exister constituait en soi un risque à part entière. La reconexion avec la nature invite à réhumaniser la société et à repenser le droit à l'erreur, la tolérance au risque, la réversibilité face à l'échec.

Il est apparu tout au long de cette réflexion que le *décloisonnement* des acteurs et des secteurs constitue un facteur essentiel. Il s'agit de favoriser la mise en place d'écosystèmes, de restaurer du lien et de réhabiliter le Politique.

AGIR.

*Territoire de création,
énergie humaniste.*

DEMAIN.

Pour cela, chacun d'entre nous doit contribuer au mouvement.

*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec
son bec pour les jeter sur le feu.*

*Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :
-Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas
éteindre le feu !*

Et le colibri lui répondit :

-Je le sais, mais je fais ma part. »

Légende amérindienne



L'approche sensorielle

Saisie par des urbanistes et des sociologues, l'approche sensorielle permet de proposer une analyse subjective des espaces et des territoires, en complément d'éléments stratégiques plus concrets.

Dans cette logique, la Communauté urbaine de Bordeaux proposait en 2011 le document « 5 sens pour un Bordeaux métropolitain » qui s'interrogeait notamment sur la métropole sensible, à travers les 5 sens :

« Notre cadre de vie nous permet d' "être au monde", par les émotions qu'il suscite et les sens qu'il met en éveil. A condition de n'être ni saturé ni aseptisé, comme c'est trop souvent le cas dans les métropoles ; saturé par des nuisances trop présentes, aseptisé par un urbanisme trop cosmétique. Il est essentiel de prendre soin de l'environnement sensoriel de la métropole bordelaise, d'en faire un sujet majeur des petits chantiers comme des grands programmes, parce que la qualité et la diversité des ambiances urbaines construisent notre vie quotidienne, parce que les sensations et les expressions esthétiques construisent notre humanité. »

Le questionnaire

Dans cette logique, la Section Veille et Prospective a élaboré un questionnaire sensoriel afin de capter sous un angle nouveau les représentations qu'ont les aquitains de leur territoire.

Le questionnaire a été construit autour de 7 grandes parties :

- 1 - Présentation du répondant (ville de résidence, âge, sexe, nombre d'années en Aquitaine)
- 2 - Questions ouvertes et fermées (choix multiples) autour de l'ouïe

Comment qualifieriez-vous l'Aquitaine en termes sonores ? Quels sons sont rattachés pour vous à des activités économiques essentielles ? Quels sont les sons spécifiques à notre région qui traduisent pour vous l'Aquitaine ? Quels sons vous procurent un sentiment de bien-être ? Quels sons vous procurent un sentiment de mal-être ?

- 3 - Questions ouvertes et fermées autour de la vue (mêmes questions, appliquées à la vue)
- 4 - Questions ouvertes et fermées autour du goût (mêmes questions, appliquées au goût)
- 5 - Questions ouvertes et fermées autour de l'odorat (mêmes questions, appliquées à l'odorat)
- 6 - Questions ouvertes et fermées autour du toucher (mêmes questions, appliquées au toucher)
- 7 - Conclusion : Quel serait le 6ème sens de l'Aquitaine ? (question ouverte)

Plus de 200 personnes ont répondu au questionnaire.

Réflexions méthodologiques

Une réflexion sur la méthodologie de l'enquête a été engagée au sein de la Section. Certaines limites de l'outil ont été pointées, telles que le caractère majoritairement girondin et urbain de l'échantillon ou l'absence de précision quant au territoire d'appartenance (seul le lieu de vie est précisé).

Une diffusion plus large du questionnaire et une analyse plus approfondie des résultats permettraient de croiser des variables et de déceler de nouvelles pistes, autour de typologies de réponses. Ceci pourrait être envisagé par l'intermédiaire d'un partenariat avec un laboratoire de recherche.

Par ailleurs, notons que le questionnaire est composé de questions ouvertes mais également de questions fermées, pensées par des aquitains ayant eux-mêmes des représentations particulières de leur territoire. Ces modalités ont assurément une influence directe sur les résultats.

La dimension intuitive et imparfaite volontairement induite par la démarche sensorielle est néanmoins assumée par la Section. Il s'agissait avant tout de repérer des signaux faibles, de dépasser le seul questionnaire pour rebondir sur les fragilités décelées et s'interroger au prisme de la démarche « Océan bleu ». La Section est convaincue de l'intérêt d'approfondir et de développer un tel outil, qui pourrait être mobilisé dans de multiples occasions.

Synthèse des résultats

200 réponses, entre le 15 mai 2014 et le 9 mars 2015 :

- 72% : Gironde
- 12,5% : Pyrénées Atlantiques
- 7,5% : Lot-et-Garonne
- 2,5% : Dordogne
- 2% : Landes
- 2,5% : Hors Aquitaine (32, 44, 79).

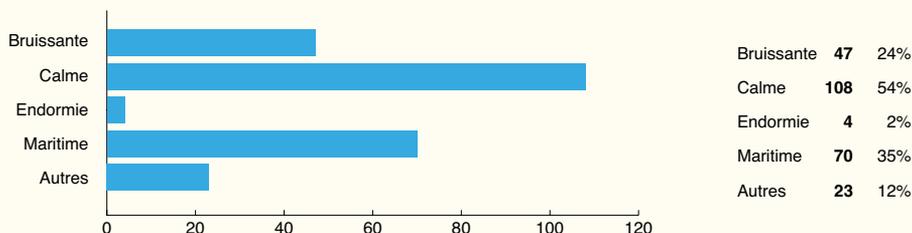
Age moyen : 42 ans (entre 18 et 75 ans).

Femmes : 43%

Hommes : 56%

L'OUÏE

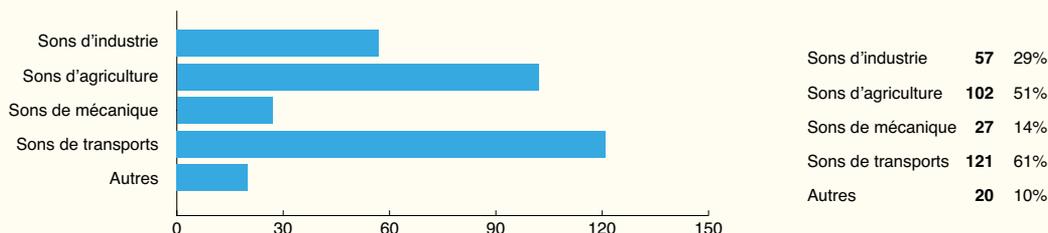
Comment qualifieriez-vous l'Aquitaine en termes sonores ?



Autres :

- diverse : changeante / polyphonique / calme en campagne mais bruyante en centre-ville / éclectique / ça dépend des endroits / variable selon les lieux / équilibrée...
- musicale : musicale / polyphonique / trompettante / bandas...
- venteuse

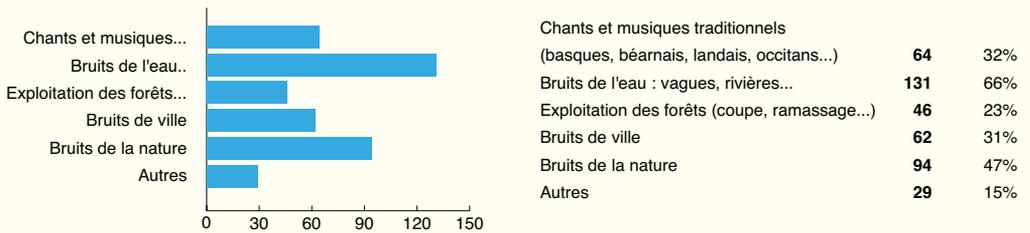
Quels sons sont rattachés pour vous à des activités économiques essentielles ?



Autres :

- habitants, lieux de vie : école, églises, gens, voix humaines, habitations culturelles, loisirs, tourisme, langage humain...
- nature : mer, oiseaux
- diversité : mélange sans aucun leader, l'ensemble de ces sons...

Quels sont les sons spécifiques à notre région qui traduisent pour vous l'Aquitaine ?



Autres :

- Vent, oiseaux
- Vin qui se débouche, férias

BIEN-ÊTRE

- Eau : océan, vagues, mer, rivière, pluie, ressac...
- Nature : vent, oiseaux, forêt, animaux, cigales, pignes qui craquent, feu qui crépite...
- Musique : chants locaux traditionnels
- Silence : calme, absence de bruit
- Loisirs : fête, bars, matchs de rugby, corrida, ski
- Humain : paroles, enfants
- Bateaux : mâts, sirènes...

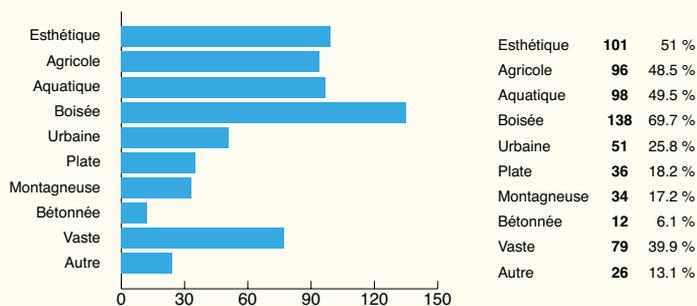
MAL-ÊTRE

- Urbain : klaxons, automobile, moteurs, circulation urbaine, voitures, sirènes, trafic, embouteillages, camion poubelle, bus, pot d'échappement, motos, avions
- Humain : souffrance, malheur, cris, voix agressives, gens qui râlent, incivilité, pleurs, étudiants avinés, gens au téléphone
- Mécanique : travaux, scie électrique, tracteur, matériel agricole, marteau piqueur, tondeuse, tronçonneuse
- Excès : bruit trop violent, trop fort, tintamarre, brouhaha, crissement, musique des rues, centres commerciaux, aboiements, silence de la périphérie, bruit subi
- Nature : tempête, tonnerre

Une Aquitaine plus calme que bruisante, où les activités économiques et industrielles sont perceptibles dans les références à l'agriculture et aux transports, signe d'une région de flux et de traversées.

Une Aquitaine où l'espace sonore est vécu comme ressourçant, en harmonie avec la nature, mais où l'activité est cependant forte. Une Aquitaine à « forte personnalité », à coloration linguistique indéniable, au savoir-être ensemble fort, entre traditions et identités locales.

Comment qualifieriez-vous l'Aquitaine en termes visuels ?



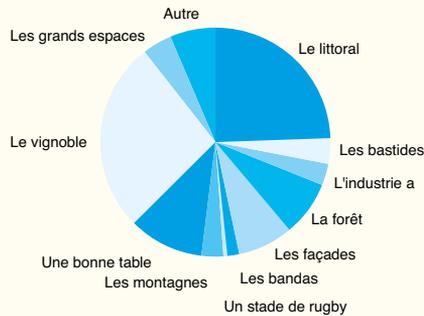
AUTRES :

- Variée, diverse, tout à la fois, chamarrée, plurielle...
- Sablonneuse

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ESSENTIELLES

- Zones industrielles, ports, architecture industrielle, centrales nucléaires, scieries, usines, hangars, grues, cheminées d'usine, grattes ciels, bâtiments industriels
- Mer, fleuve, rivières, plages, parasols, océan, Garonne, parcs à huîtres, bassin d'Arcachon
- Forêt, Vignes, vignobles, vergers, déforestation, espaces verts
- Ville, immeubles, habitations, métropole bordelaise, rues de Bordeaux
- Exploitations agricoles, champs cultivés
- Equipements touristiques, zones piétonnes, marchés, commerces
- Réseaux, transports, aéroports, bateaux, gares, trams
- Espaces de travail, laboratoires, ordinateurs, bureaux, numérique
- Grands groupes, aéronautique, Turboméca, Total, fuselage airbus
- Ecoles
- Sport
- Fête, férias

Quelle image de notre région traduit le mieux pour vous l'Aquitaine ?



| | | |
|--|----|-------|
| Le littoral | 47 | 24.1% |
| Les bastides | 8 | 4.1% |
| L'industrie aéronautique et spatiale | 6 | 3.1% |
| La forêt des landes | 15 | 7.7% |
| Les façades XVIII ^{ème} de Bordeaux | 15 | 7.7% |
| Les bandes | 3 | 1.5% |
| Un stade de rugby | 1 | 0.5% |
| Les montages | 6 | 3.1% |
| Une bonne table | 20 | 10.3% |
| Le vignoble | 53 | 27.2% |
| Les grands espaces | 8 | 4.1% |
| Autre | 13 | 6.7% |

AUTRES :

- Patrimoine historique et architectural
- Mix qualité de vie : esthétique, festif, innovation...

BIEN-ÊTRE

- Plage, littoral, mer, côte atlantique, horizon, grand large, estuaire, vagues, banc d'Arguin, dune
- Nature, Pyrénées, forêts du Périgord, montagnes, rivières, vignobles, premiers bourgeons
- Patrimoine, façades, villages anciens, architecture harmonieuse, pierre
- Ville tranquille, terrasse de café, centre de Bordeaux dimanche matin, rues calmes, places, espaces urbains de qualité, bords de Garonne

- Humains détendus, lieux de rencontres, espaces culturels, chants, bandes, foule en rouge et blanc, table conviviale, personnes heureuses, ouvertes, tolérantes, solidaires, enfants qui rient,
- Espace, grands espaces, liberté, étendue, vue dégagée, dvp personnel
- Sports, randonnées, sports nautiques
- Couleurs, lumières, ciel bleu, reflets, soleil, lever / coucher soleil

MAL-ÊTRE

- Embouteillages, rocade, autoroutes, bouchons, tram bondé, foule dans les transports, véhicules
- Urbanisme, aménagement : béton, manque d'espace vert, entrée des villes, concentration, barres d'immeubles, squats, délabrement, zones urbaines fracturées, travaux, densité, banlieues, espaces éloignés et délaissés, quartiers dégradés
- Zones industrielles, cheminées, industrie, friche industrielle, sites en désuétude, usine,
- Agriculture intensive, champs sans vie
- Dégâts climatiques, forêt dévastée

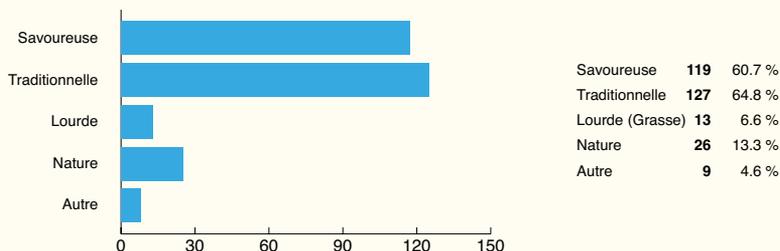
- Déchets, pollution, fumée, couleur Garonne, pollution visuelle, poubelles renversées, saleté, crottes, vandalisme, graffiti, rues sales,
- Humain : foule en délire, vulgarité, personnes qui ne sourient pas, violence, salariés confrontés aux fermetures d'entreprises, pauvreté, sans abris,
- Sites : Bassin de Lacq, centrale de Blaye, Mériadeck, Lacanau
- Manque de variété : urbanisme aseptisé, clonage vestimentaire

Une Aquitaine entre grands espaces naturels et paysages agricoles et urbains travaillés par l'homme (esthétique liée au patrimoine architectural et urbain des villes de la région).

Une Aquitaine synonyme d'espaces naturels, de qualité de vie, d'échelle humaine, de relations sociales.

LE GOÛT

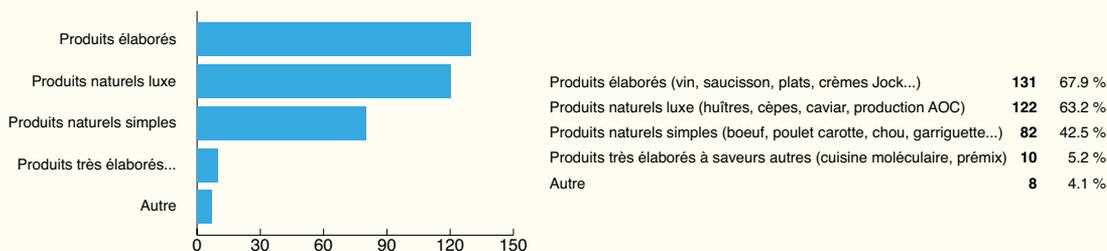
Comment qualifieriez-vous l'Aquitaine en termes de goûts ?



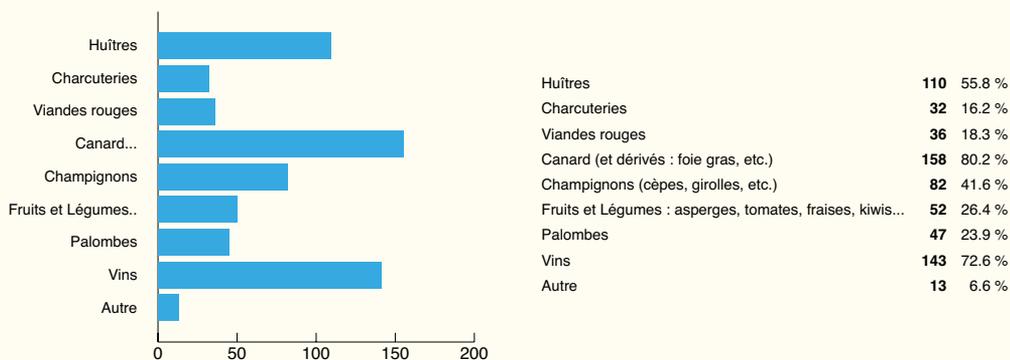
AUTRES :

- Rustique
- Polyforme, atypique

Quels goûts les goûts sont rattachés pour vous à des activités économiques essentielles ?



Quels sont les goûts spécifiques qui se rattachent à notre région qui traduisent pour vous l'Aquitaine ?



BIEN-ÊTRE

- Vin
- Produits locaux mer et terre (canard, poissons, huitres...), terroir
- Savoir-faire ancestral, cuisine traditionnelle, fait maison
- Goûts complexes

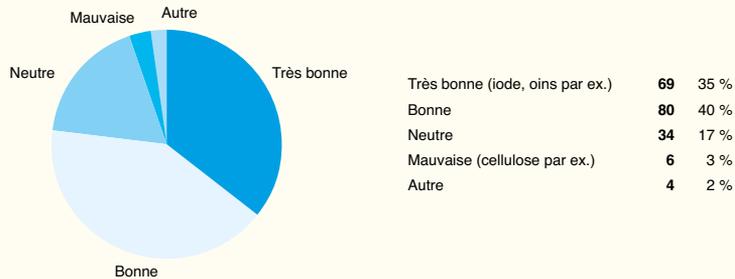
MAL-ÊTRE

- Excès : trop gras, trop sucré, trop industriel (fast food, hamburger...), trop acide, trop amer...
- Mauvaise qualité : chimique, surgelé, mauvaise qualité, « fausse bouffe »...
- Huitres, vins, alcool... selon les goûts de chacun

Une Aquitaine prise entre produits traditionnels et demande en produits différents, avec une orientation vers un binôme produit d'exception/produit alimentaire nouveau, sain et léger (alimentation équilibrante voire « soignante »). Une Aquitaine portée par la valorisation d'une production « naturelle », des savoirs faire exceptionnels et le développement potentiel de nouvelles cultures gastronomiques.

L'ODORAT

Comment qualifieriez-vous l'Aquitaine en termes d'odeurs ?



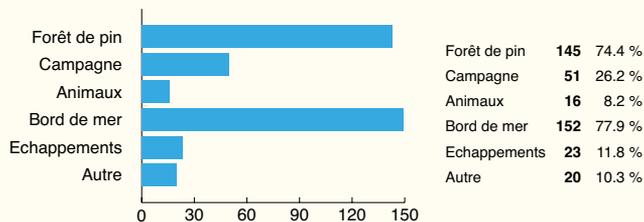
AUTRES :

- Pesticides
- Inégale selon le lieu où l'on se trouve, ça dépend où...

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ESSENTIELLES :

- Exploitations agricoles, forestières, bois, labourage, moissons, fauchage, élagage, abattage, fumier, céréales, pins, raisin, vendange, bétail, champs de blé...
- Activités maritimes, iode, marées, huitres
- Activités industrielles, soufre de Lacq, scieries, cellulose, fumées, usine à papier,
- Gazoil, essence, gaz d'échappement, pétrole, pollution

Quels sont les odeurs spécifiques qui se rattachent à notre région qui traduisent pour vous l'Aquitaine ?



BIEN-ÊTRE

- Forêt, sous-bois, terre, fleurs, pin, herbe coupée, terre mouillée, arbres, rosée, foin, paille, fougères, plantes, résine, fruits, champignons, feu de cheminée
- Plage, mer, océan, iode, embruns
- Nourriture, cuisson, chocolat chaud, marrons, boulangeries, pain chaud
- Chemins de fer, bateaux
- Bibliothèque
- Lessive, habits propres
- Pas d'odeur, odeur neutre
- Ses proches
- Animaux

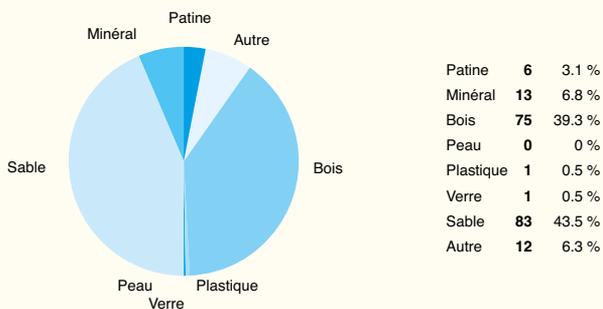
MAL-ÊTRE

- Pollution, pots d'échappement, essence, parkings, centre-ville, goudron, gazole
- Odeurs chimiques industrielles, soufre, cellulose, papèteries, plastique, usine de facture, fumées des usines
- Déchetteries, détritrus, rues sales, égouts, crottes de chiens, fosses septiques, station d'épuration, poubelles
- Odeurs corporelles, urine, haleine, transpiration, personnes en mauvaise santé (alcool, clochards), vomis, tabac froid
- Engrais, épandage agricole, engrais chimiques
- Ports, mazout dans les ports de plaisance

Une Aquitaine dont les odeurs sont liées à des activités économiques à la fois agricoles et industrielles, et sont souvent positives. La qualité de l'air et a contrario les odeurs dites « urbaines » sont des points qui émergent. A noter des contrastes forts dans certaines réponses qui pourraient amener l'Aquitaine à réfléchir au soutien d'une « industrie » de l'odeur (travaux sur les essences).

LE TOUCHER

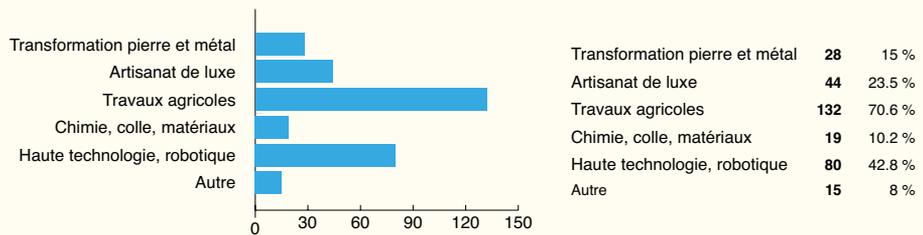
Quels sont les aspects captés par le toucher qui selon vous qualifient l'Aquitaine ?



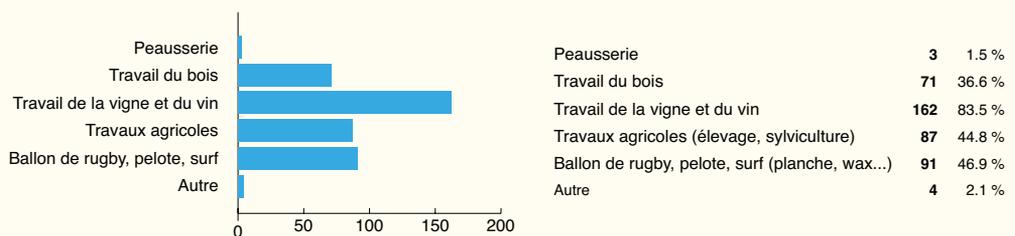
AUTRES :

- Pierre, ardoise, végétal, velouté, roche, pierre de Bordeaux, eau...

Quelles caractéristiques du toucher sont rattachés pour vous à des activités économiques essentielles ?



Quels sont les types spécifiques de toucher qui se rattachent à notre région qui traduisent pour vous l'Aquitaine ?



BIEN-ÊTRE

- Fruits, vignes, pin, écorce, mousse, épines de pin, cueillette, herbe, prairies
- Sable, eau, océan, ramassage coquillages, eau salée, eau des vagues, sable chaud, chaleur du soleil, fraîcheur des embruns
- Thermalisme
- Air des montagnes, vent,
- Être humain aimé, toucher bienveillant d'un proche

- ou soignant, peau, massages, peau de bébé, cheveux,
- Tissu doux, peluche, cuir, draps propres, Cotton, cachemire
- Pierre, vieille pierre
- Métal, acier
- Nourriture : Baguette de pain croquante, financier aux amandes,
- Ballon

MAL-ÊTRE

- Saleté urbaine : appui dans les transports en commun, matériel urbain sale, crasse, poussière
- Matières : béton, goudron, bitume, plastique, ciment, rouille, métal froid
- Animaux : chenilles, animaux visqueux, reptiles, limaces, rats, souris, insectes, moustiques, frelons, tiques, poils de chats
- Tissus: Vêtements qui grattent, matières synthétiques

- Forêt humide, pollen, graminés, orties
- Pollution : déchets, pétrole, sulfate, algues polluantes,
- Douleur, sensation désagréable : sable brûlant, épines de pin sous les pieds, objets piquants, courant électrique, épines, sécheresse, ronces, miettes,
- Pluie, froid
- Glue, baveux, gluants
- Touchers malveillants agressifs

Une Aquitaine caractérisée par des éléments naturels prégnants, le sable et le bois, et par deux savoirs faire, les travaux agricoles et la haute technologie. L'espace aquatique est également très présent (océan, fleuves, secteur thermal...). Une Aquitaine humaine, au relationnel agréable et savoir-être ensemble.

Verbatim des réponses apportées à l'ultime question du questionnaire, « Quel serait le 6^{ème} sens de l'Aquitaine ? ».

Futur, intuition, instinct, temporalité, ouverture, évolution, imagination, Charentes, « opportunistisme », mouvement, numérique, capacité à modeler son futur, innovation, dynamisme, apprentissage, vision intuitive, anticipation, voir plus loin, clairvoyance, envie,

Art de vivre, respiration, ressenti, désir, plaisir, émotion, bien-être, bonheur, tranquillité, rêve, sérénité, bien-vivre, bon-vivre, qualité de vie, déguster, liberté, esprit, harmonie, spiritualité, épanouissement, douceur de vivre, humour, bon sens

Partage, solidarité, cohésion, amour, générosité, sens de l'autre, vivre-ensemble, fête, convivialité, humanisme, cœur, tolérance,

Durabilité, environnement humain, réflexion économique et environnementale, économie durable, harmonie avec la nature

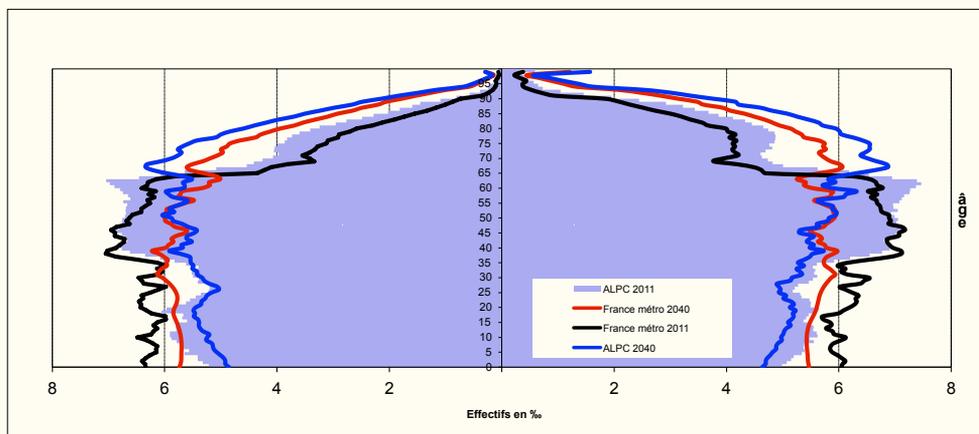
Diversité, équilibre, paradoxe, compromis

Tradition, langues, culture, viticulture, rugby, charme, attachante

Excellence, gastronomie, côte-ouest, intelligence, beauté, rayonnement, œnologie, european best destination.

Pyramide des âges de la région ALPC

Pyramide des âges de l'ALPC et de la France métropolitaine en 2011 et en 2040
(Effectif de chaque âge pour 1 000 habitants)



Source : Insee, recensement de la population 2011

En 2011, l'ALPC compte près de 1,6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus, dont 650 000 sont âgées d'au moins 75 ans. Les 60 ans ou plus représentent 27,4% de la population soit quatre points de plus que la moyenne métropolitaine. L'ALPC est également la région la plus âgée des 13 nouvelles régions au regard de sa part des 75 ans ou plus (11,2 %, soit 2,2 points de plus que la moyenne métropolitaine). L'Aquitaine se situe en dessous, avec 10,7 %, tandis que Poitou-Charentes avec 11,4 % et surtout Limousin avec 13 % la dépassent. Pour les départements, la part des 75 ans ou plus varie de 9 % en Gironde à 15,4 % dans la Creuse.

Deux habitants sur dix ont moins de 20 ans. L'ALPC se classe avant-dernière avec une proportion de jeunes de 22,2 %, juste avant la Corse (20,8 %), contre 24,5 % pour la France métropolitaine. L'Aquitaine et Poitou-Charentes sont dans la moyenne du nouveau territoire. Le Limousin s'en écarte avec une part de jeunes de moins de 20 ans limitée à 20,6 %. Par département, elle varie de 18,7 % pour la Creuse à 23,6 % pour la Gironde.

A l'horizon 2040, si les tendances démographiques actuelles se confirment, l'ALPC comptera 6 750 000 habitants, soit un million d'habitants de plus. Cette progression (+17 %) est très supérieure à celle de la France métropolitaine (+12 %). Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus atteindrait alors 2 400 000 en 2040 et celui de 75 ans ou plus s'établirait à 1 165 000 personnes. Au final, plus d'une personne sur trois serait âgée de 60 ans ou plus et une sur six de 75 ans ou plus ce qui placerait l'ALPC au second rang des régions françaises les plus âgées derrière la Corse. Le vieillissement se fera d'une part par le bas (non-renouvellement des générations) et d'autre part par le haut (augmentation de la part des plus de 60 ans).

Niveau de vieillissement

Avec un indice de vieillissement (rapport entre la part des plus âgés – 60 ans ou plus- et celle des plus jeunes –20 ans ou moins-) s'élevant à 126,3 l'ALPC est un territoire particulièrement exposé au phénomène du vieillissement de la population puisque à titre de comparaison celui de la métropole est de 72,7. L'Aquitaine affichait un taux déjà bien supérieur à celui de la métropole et le Limousin et Poitou-Charentes se placent parmi les cinq régions métropolitaines actuelles les plus mal placées au regard de cet indicateur.

Indicateur de vieillissement dans l'ensemble des communes de l'ALPC selon le type de commune

| Territoire | Population de moins de 20 ans | Population de 60 ans ou plus | Population totale | Indice de vieillissement |
|---|-------------------------------|------------------------------|-------------------|--------------------------|
| Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 588 182 | 697 422 | 2 668 870 | 118,6 |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 288 738 | 281 431 | 1 163 269 | 97,5 |
| Commune multipolarisée des grandes aires urbaines | 51 116 | 65 416 | 224 094 | 128,0 |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 36 334 | 53 951 | 172 397 | 148,5 |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 9 348 | 10 421 | 40 133 | 111,5 |
| Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 84 120 | 138 946 | 409 384 | 165,2 |
| Commune appartenant à un petit pôle | 7 033 | 9 612 | 32 831 | 136,7 |
| Autre commune multipolarisée | 109 340 | 145 963 | 489 355 | 133,5 |
| Commune isolée hors influence des pôles | 113 717 | 222 991 | 608 261 | 196,1 |
| | 1 287 928 | 1 626 152 | 5 808 594 | 126,3 |

Source : Insee, indice de vieillissement : population de 60 ans et plus / population de moins de 20 ans

L'indice de vieillissement des grands pôles (118,6) masque des disparités importantes entre les cinq grandes aires urbaines d'ALPC en termes de vieillissement. En effet, seules Poitiers (86,4) et Bordeaux (90,9) ont une part de moins de 20 ans supérieure à celle des plus de 60 ans. Bayonne, Limoges et Pau affichent des indices de vieillissement très supérieurs (respectivement 135,7, 113,4 et 109,8). Les petits et moyens pôles sont globalement dans une situation plus défavorable : 165,2 et 148,5. C'est dans les couronnes des grands et moyens pôles que le rapport entre les plus de 60 ans et les moins de 20 ans est le moins déséquilibré (97,5 et 111,5). Les couronnes ont des indices de vieillissement inférieurs à ceux de leurs pôles quelle que soit la taille de ces derniers. Dans les espaces hors de l'influence des villes de l'ALPC, les jeunes sont près de deux fois moins nombreux que les personnes âgées : l'indice de vieillissement s'établit à 196.

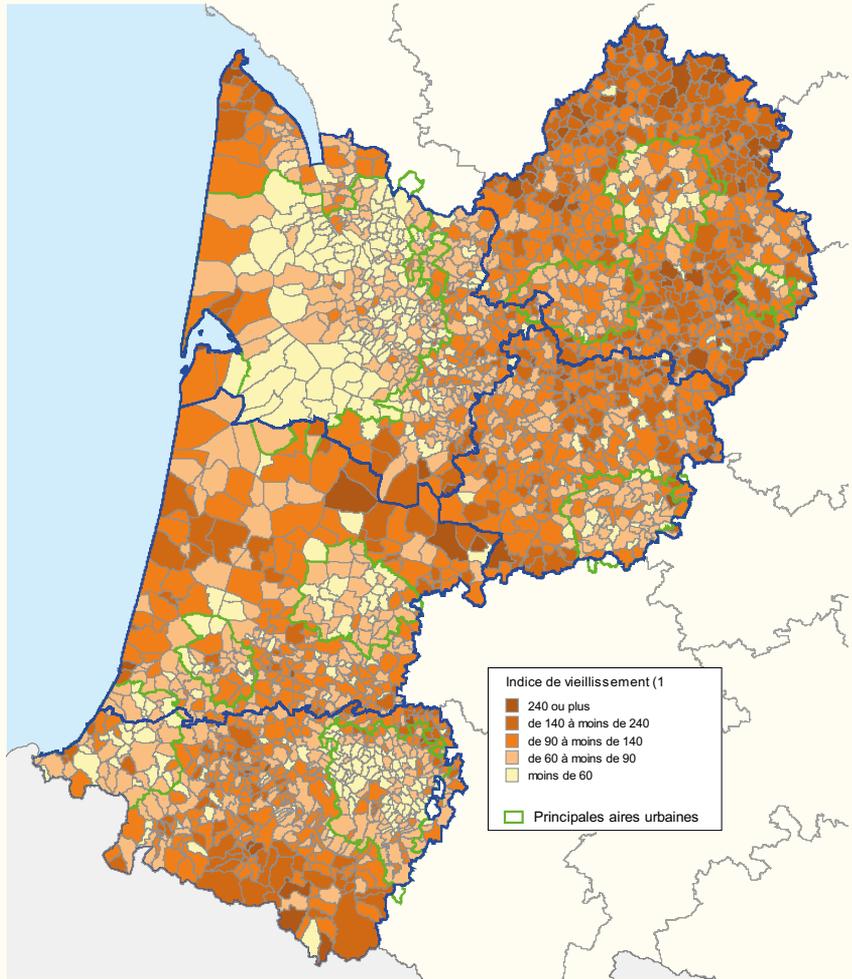
Indice de vieillissement des principales aires urbaines d'Aquitaine

| | Part des moins de 20 ans (%) | Part des 60 ans ou plus (%) | Population totale | Indice de vieillissement |
|----------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------|--------------------------|
| Bordeaux | 23,9 | 21,7 | 1 158 431 | 90,9 |
| Bayonne (partie française) | 21,0 | 28,6 | 288 359 | 135,7 |
| Pau | 23,1 | 25,4 | 240 753 | 109,8 |
| Agen | 23,0 | 25,7 | 110 997 | 111,8 |
| Périgueux | 22,2 | 27,5 | 102 417 | 123,9 |
| Bergerac | 21,6 | 32,3 | 81 311 | 149,5 |
| Mont-de-Marsan | 23,1 | 24,8 | 69 905 | 107,3 |
| Dax | 21,2 | 29,2 | 64 529 | 137,6 |

Source : Insee, recensement de la population 2012

En Aquitaine, Bergerac, Dax et Bayonne affichent des indicateurs de vieillissement particulièrement élevés. Dans ces trois aires urbaines c'est à la fois une part importante de personnes de plus de 60 ans et une faible proportion de jeunes de 20 ans ou moins qui expliquent cette situation. Mont-de-Marsan, Pau et Agen abritent des jeunes en plus grande proportion et relativement moins de personnes âgées de 60 ans ou plus.

Vieillesse de la population aquitaine selon la commune en 2011



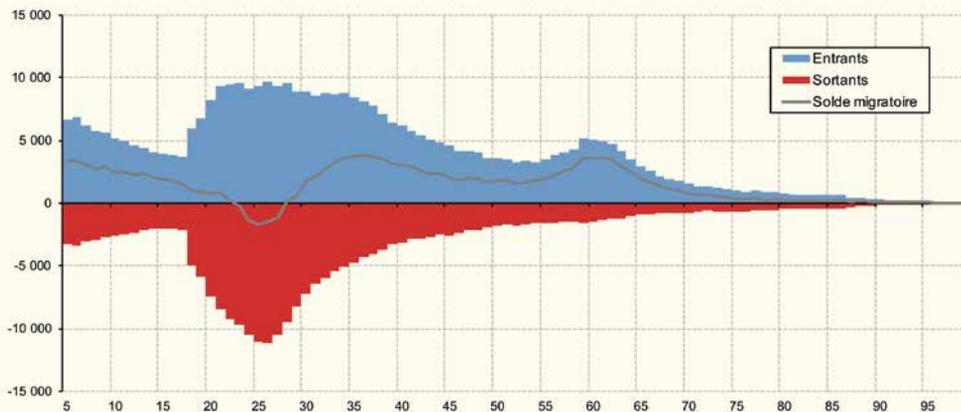
Source : Insee, Recensement de la population

Un territoire attractif et en mouvement

L'ALPC se classe au troisième rang des nouvelles régions les plus attractives (+ 0,6 % par an dû au solde migratoire) derrière la Corse (1,1 %), Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (0,7 %). Les trois régions actuelles contribuent à cette attractivité l'Aquitaine en tête, suivie de près par Poitou-Charentes puis Limousin. La nouvelle région gagne près de 27 000 habitants chaque année entre 2003 et 2008 venant des autres régions métropolitaines. Le solde avec l'Île-de-France s'établit ainsi à + 13 000 habitants.

Les migrations sont largement excédentaires pour les tranches d'âge allant de 30 à 60 ans. En particulier autour de 30 à 40 ans, ce qui correspond à une phase d'installation professionnelle de jeunes couples avec enfants, et autour de 60 ans, à l'arrivée de jeunes retraités. La présence d'universités attire des étudiants, mais le territoire forme plus de diplômés qu'il n'offre d'emplois pour ces jeunes. L'ALPC perd ainsi 6 000 jeunes de 23 à 27 ans par an, entre 2003 et 2008. C'est la seule tranche d'âge pour laquelle la région n'est pas attractive.

Migrations résidentielles 2003-2008 de l'ALPC avec le reste de la France



Source : Insee, recensement de la population 2008

Niveaux de vie en ALPC

En 2012, le niveau de vie annuel médian en ALPC, 19 360 euros, est comparable au niveau de vie métropolitain (19 400 euros). En Aquitaine, comme en ALPC, il croît globalement avec l'âge à l'exception des personnes les plus âgées. Les personnes âgées de 75 ans ou plus ont en effet un niveau de vie médian bien inférieur aux personnes âgées de 60 à 74 ans quel que soit le territoire considéré : Aquitaine, ALPC ou France métropolitaine. Le taux de pauvreté de cette tranche d'âge est également très supérieur : + 2 points en Aquitaine et + 3 points en ALPC. Les jeunes de moins de 30 ans sont cependant les plus exposés à la pauvreté : leur taux de pauvreté est de 22 % dans les trois espaces et leur revenu médian est toujours le plus faible.

Revenu médian et taux de pauvreté par tranche d'âge en 2012

| Age du référent fiscal | Aquitaine | | | | ALPC | | France métropolitaine | |
|------------------------|-------------------------------|-----------------------|--------|--------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|-----------------------|
| | Revenu disponible médian (€)* | Taux de pauvreté (%)* | D1 | D9 | Revenu disponible médian (€)* | Taux de pauvreté (%)* | Revenu disponible médian (€)* | Taux de pauvreté (%)* |
| Moins de 30 ans | 16 696 | 22 | 8 778 | 25 529 | 16 581 | 22 | 17 162 | 22 |
| 30 à 39 ans | 18 909 | 14 | 10 601 | 31 021 | 18 669 | 15 | 19 218 | 16 |
| 40 à 49 ans | 18 956 | 15 | 10 485 | 33 596 | 18 644 | 15 | 19 082 | 16 |
| 50 à 59 ans | 21 643 | 12 | 11 108 | 39 347 | 21 374 | 12 | 21 683 | 13 |
| 60 à 74 ans | 21 819 | 9 | 12 389 | 40 683 | 21 347 | 9 | 21 473 | 10 |
| 75 ans ou plus | 18 870 | 11 | 11 510 | 35 499 | 18 199 | 12 | 18 972 | 10 |

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

En Aquitaine, parmi les personnes de plus de 75 ans, les 10% les plus modestes ont un niveau de vie annuel inférieur à 11 510 euros tandis que celui des 10% les plus aisés de cette classe d'âge est supérieur à 35 499 euros, soit 3,1 fois plus. Le niveau de vie plancher des 10 % des jeunes de moins de 30 ans les plus riches est 2,9 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Revenu médian et taux de pauvreté selon le zonage en aires urbaines

*Taux de pauvreté (seuil à 60%) en %

| Zonage en aires urbaines | Aquitaine | | | |
|---|-------------------------------|-----------------------|--------|--------|
| | Revenu disponible médian (€)* | Taux de pauvreté (%)* | D1 | D9 |
| Commune appartenant à un grand pôle | 20 398 | 12 | 11 017 | 37 962 |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 20 154 | 10 | 11 819 | 33 857 |
| Commune multipolarisée des grandes aires urbaines | 18 707 | 14 | 10 696 | 31 889 |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 19 388 | 13 | 10 859 | 35 261 |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 19 604 | 12 | 11 444 | 33 145 |
| Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 18 299 | 16 | 10 325 | 32 080 |
| Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle | 18 964 | 12 | 11 182 | 32 013 |
| Autre commune multipolarisée | 18 554 | 14 | 10 600 | 31 430 |
| Commune isolée hors influence des pôles | 17 828 | 17 | 9 888 | 31 509 |

| Zonage en aires urbaines | ALPC | | | |
|---|-------------------------------|-----------------------|--------|--------|
| | Revenu disponible médian (€)* | Taux de pauvreté (%)* | D1 | D9 |
| Commune appartenant à un grand pôle | 20 055 | 13 | 10 745 | 37 203 |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 20 106 | 10 | 11 974 | 33 509 |
| Commune multipolarisée des grandes aires urbaines | 18 698 | 14 | 10 825 | 31 862 |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 18 724 | 14 | 10 787 | 33 245 |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 19 025 | 11 | 11 519 | 31 289 |
| Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 18 268 | 15 | 10 402 | 32 273 |
| Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle | 18 608 | 13 | 10 921 | 31 426 |
| Autre commune multipolarisée | 18 237 | 15 | 10 568 | 31 023 |
| Commune isolée hors influence des pôles | 17 429 | 18 | 9 750 | 30 526 |

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

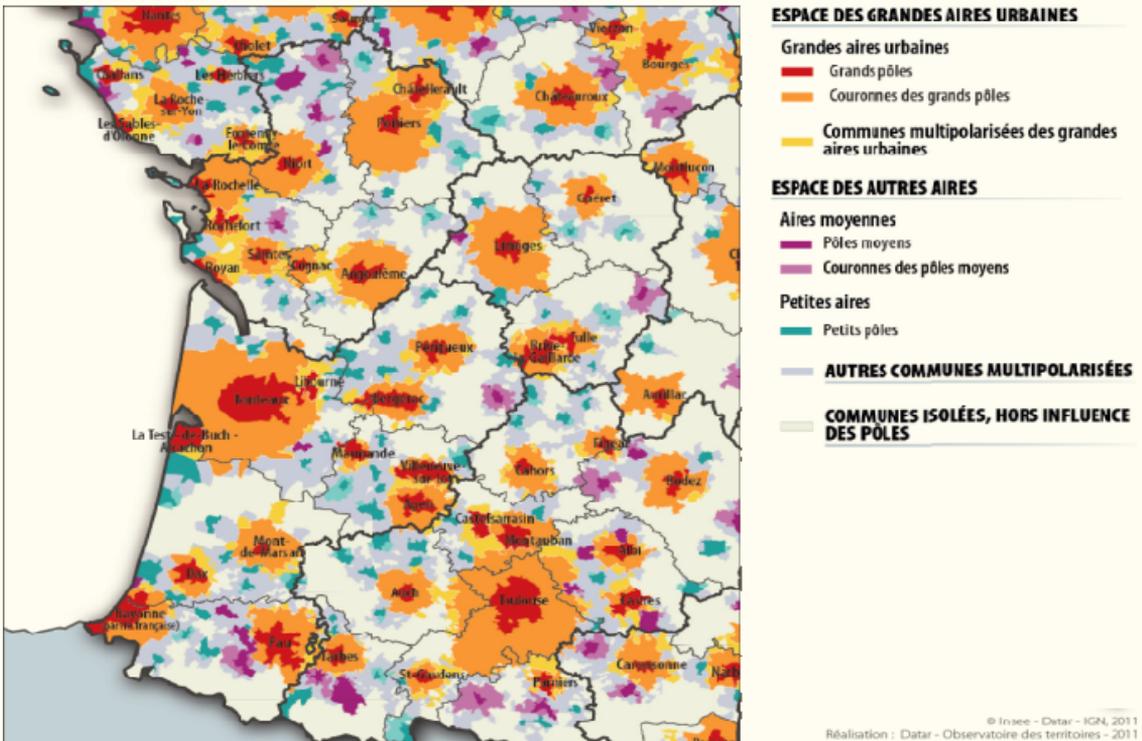
Les grands pôles et leurs couronnes affichent les niveaux de vie médians les plus élevés en Aquitaine comme en ALPC. Le niveau de vie décroît avec la taille du pôle comme avec celle de la couronne. En ALPC comme en Aquitaine c'est au sein des grands pôles que les disparités de niveau de vie sont les plus importantes. En outre, les couronnes sont toujours moins inégalitaires que leurs pôles, et ce quelle que soit la taille de ces derniers. Les espaces hors de l'influence des villes sont ceux où le niveau de vie médian, le premier et le neuvième décile sont les plus faibles.

Aires urbaines de la future région

Avec un peu plus de 4 millions d'habitants vivant dans une grande aire urbaine, soit sept sur dix, le degré d'urbanisation d'ALPC est inférieur à celui de la France de province (huit sur dix). Le caractère rural de la nouvelle région est manifeste. En effet, comparativement, la population d'ALPC vit davantage dans les petites aires urbaines et dans l'espace hors influence urbaine.

L'espace ALPC compte 25 grandes aires urbaines. Celle de Bordeaux, avec 1 140 000 habitants, regroupe le cinquième de la population du nouvel ensemble régional. Parmi les plus importantes, viennent ensuite Bayonne et Limoges (283 000 habitants), Poitiers (254 000), Pau (241 000) et La Rochelle (206 000).

Les aires d'influence des villes : le zonage en aires urbaines 2010

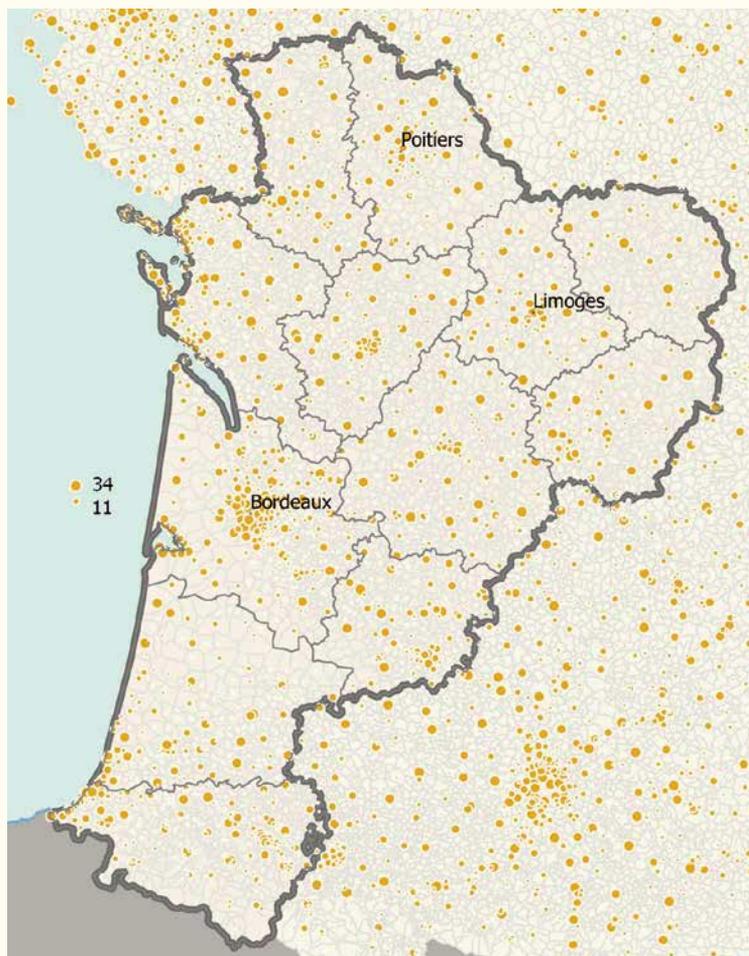


Diversité d'équipements en ALPC

La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus par un territoire à la population. Les équipements sont répartis en trois gammes :

- Gamme de proximité : École maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste...
- Gamme intermédiaire : Collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie ...
- Gamme supérieure : Lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...

Diversité d'équipements dans la gamme intermédiaire en 2014



Source : Insee, BPE 2014

Guide de lecture : les pastilles correspondant à 34 signifient que la commune bénéficie d'au moins un équipement de chaque type de la gamme intermédiaire.

Les territoires situés dans le nord des Landes, le sud des Pyrénées-Atlantiques, de la Gironde et de la Vienne, la Creuse et la Corrèze présentent un niveau d'équipement de la gamme intermédiaire relativement modeste voire très faible pour certaines zones. La métropole bordelaise et le littoral ALPC sont particulièrement bien équipés tout comme les zones au sud de la région Pays-de-la Loire.

En ALPC, 248 communes ne bénéficient d'aucun équipement de la gamme de proximité en 2007 contre 130 en 2014 ce qui représente une évolution de 5,5 % à 2,9 % de l'ensemble des communes de la nouvelle région. Les communes hors de l'influence des villes sont, en 2007 comme en 2014, celles qui sont le plus souvent dépourvues de tout équipement de la gamme de proximité.

Répartition des communes non équipées en gamme de proximité selon le type d'espace

| Type de commune | Nombre de communes | Nombre de communes à 0 équipements en 2007 | | | |
|---|--------------------|--|------------|------------|------------|
| | | 2007 | | 2014 | |
| | | Effectif | % | Effectif | % |
| Autre commune multipolarisée | 1 002 | 60 | 6,0 | 35 | 3,5 |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 1 157 | 44 | 3,8 | 12 | 1 |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 80 | 5 | 6,3 | 4 | 5 |
| Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle | 81 | 4 | 4,9 | 2 | 2,5 |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 334 | 0 | 0,0 | 0 | 0 |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 51 | 1 | 2,0 | 0 | 0 |
| Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 161 | 0 | 0,0 | 0 | 0 |
| Commune isolée hors influence des pôles | 1 382 | 120 | 9,3 | 74 | 5,4 |
| Commune multipolarisée des grandes aires urbaines | 257 | 6 | 2,3 | 3 | 1,2 |
| Total | 4 505 | 248 | 5,5 | 130 | 2,9 |

Source : Insee, BPE 2007 et 2014

Source : Insee, BPE 2007 et 2014

ANNEXE 7

Catégories d'entreprises

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes". Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme.

Le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les micro entreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les grandes entreprises sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

La part des établissements qui sont des unités légales indépendantes de nationalité française décroît avec la taille de l'entreprise : 99,3 % des micro entreprises aquitaines, 79,4 % des TPE, 56,7 % des PE, 56,7 % des PE, 17,2 % des moyennes entreprises, 2,6 % des ETI mais un seul établissement d'une grande entreprise.

Dépendance des entreprises et des salariés en Aquitaine en 2011

Nombre d'établissements selon le type et l'origine de l'entreprise

| | Microentreprises | Très petites entreprises | Petites entreprises | Entreprises moyennes | Entreprises de taille intermédiaires | Grandes entreprises | Total |
|--|------------------|--------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------------------|---------------------|---------|
| Entreprises sous contrôle d'un groupe étranger | 85 | 64 | 75 | 381 | 1 409 | 1 085 | 3 099 |
| Groupe français et au moins une filiale de nationalité étrangère | 15 | 22 | 22 | 441 | 3 205 | 8 205 | 11 910 |
| Groupe français et toutes les filiales françaises | 1 094 | 1 384 | 1 860 | 3 531 | 3 855 | 110 | 11 834 |
| Unités légales indépendantes de nationalité française | 182 335 | 5 680 | 2 572 | 906 | 222 | 1 | 191 716 |
| Unités légales indépendantes de nationalité étrangère | 3 | 1 | 7 | 7 | 4 | 0 | 22 |

Nombre d'établissements selon le type et l'origine de l'entreprise

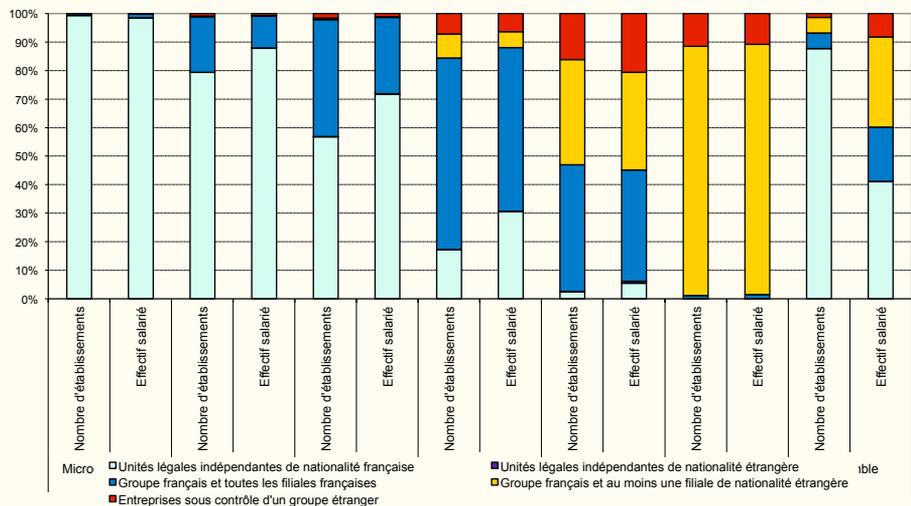
| | Microentreprises | Très petites entreprises | Petites entreprises | Entreprises moyennes | Entreprises de taille intermédiaires | Grandes entreprises | Total |
|--|------------------|--------------------------|---------------------|----------------------|--------------------------------------|---------------------|---------|
| Entreprises sous contrôle d'un groupe étranger | 182 | 372 | 615 | 4 585 | 26 833 | 17 625 | 50 212 |
| Groupe français et au moins une filiale de nationalité étrangère | 18 | 111 | 127 | 3 906 | 44 450 | 143 267 | 191 879 |
| Groupe français et toutes les filiales françaises | 1 799 | 5 803 | 14 539 | 40 887 | 50 714 | 2 264 | 116 005 |
| Unités légales indépendantes de nationalité française | 135 768 | 45 790 | 39 054 | 21 809 | 7 171 | 63 | 249 655 |
| Unités légales indépendantes de nationalité étrangère | 4 | 1 | 61 | 43 | 822 | 0 | 931 |

Source : Insee, Esane, Clap, Lifi 2011

Les micro entreprises et les très petites entreprises représentent 87 % de l'appareil productif aquitain mais n'emploient que 31 % des effectifs salariés. A l'inverse les grandes entreprises concentrent 4 % des établissements et 27 % des effectifs.

Un appareil productif indépendant mais des effectifs plutôt dépendants

Dépendance des établissements et effectifs salariés en Aquitaine, en 2011



Source : Insee, Clap, Lifi

En Aquitaine, en 2011, 88 % des établissements sont des unités légales indépendantes de nationalité française tandis que seulement 41 % des salariés sont employés par un établissement appartenant à une unité légale indépendante de nationalité française.

Bibliographie thématique

Qualité de vie, bien-être

CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) :

« Va-t-on vers une frugalité choisie ? », 2013.

« Les français veulent vivre plus intensément », 2014.

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) :

« Qualité de vie et bien-être vont souvent de pair », 2013.

« Une approche de la qualité de vie dans les territoires », 2014.

LePopulaire.fr, « Le Limousin, champion du bien-être ? », juin 2015.

OCDE (« Organisation de Coopération et de Développement Économiques) :

« Les indicateurs alternatifs du bien-être », 2006.

Séminaire « La qualité de vie dans les territoires », **Université de Poitou-Charentes**, Mai 2015.

Océan bleu

W. Chan Kim, Renée Mauborgne, Stratégie océan bleu : Comment créer de nouveaux espaces stratégiques, **Pearson Education**, London, 2010.

Analyse territoriale - Aquitaine

CCI Aquitaine (Chambres de commerce et d'industrie), « Schémas sectoriels des CCI d'Aquitaine pour le développement économique régional », 2012.

Diagnostic Territorial Stratégique de la région Aquitaine, réalisé pour préparer la campagne de programmation des fonds structurels européens 2014-2020, 2012.

INSEE-CESER Aquitaine, « Atouts et risques de l'attractivité démographique de l'Aquitaine en matière de développement durable », 2013.

Préfecture de la Région Aquitaine, « Aquitaine : l'état des lieux » : <http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/Grands-dossiers/Projet-d-action-strategique-de-l-Etat/Aquitaine-l-etat-des-lieux>

Innovation sociale

Conseil régional d'Aquitaine, « Politique régionale de développement de l'ESS et de l'innovation sociale en Aquitaine », 2013.

HALEVY Marc, 'Prospective 2015-2025 : l'après-modernité', Dangles, 2013.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des nouvelles problématiques de société », Penser autrement – Les modes de vie en 2030, 2015.

Risques naturels

Association des CESER de l'Atlantique, « Submersion marine et érosion côtière – Connaître, prévenir et gérer les risques naturels littoraux sur la façade atlantique, 2015.

CESE (Conseil économique, social et environnemental), « Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement », 2015.

INRA (Institut national de la recherche agronomique), « Impacts sur les cultures pérennes », Inra.fr.

CESER Aquitaine, « L'Aquitaine face aux risques naturels : mieux connaître et prévenir, pour ne pas subir », 2012.

Le Monde.fr, « En Aquitaine, la gageure de la lutte contre l'érosion du littoral », 28 février 2015.

Observatoire de la Côte Aquitaine, « L'Observatoire de la Côte Aquitaine, un outil opérationnel d'aide à la gestion du littoral », 2013.

Pollutec, « La gestion de risques naturels en France », 2014.

SEGUIN Bernard, « Le changement climatique : conséquences pour les végétaux », Quaderni, 71 | 2010, 27-40.

« Villes durables. Quelles villes pour demain ? », **Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015**.

Vieillesse

CARADEC Vincent, « Jeunes » et « vieux » : les relations intergénérationnelles en question», Agora, 2008.

CESER Poitou-Charentes, « Seniors, un atout pour Poitou-Charentes », 2013.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, « La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France », 2013.

CREDOC, « Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ? », 2013.

DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), « Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030 », 2006.

GART (Groupement des autorités responsables de transports), « La mobilité des seniors », 2009.

INSEE, « Les seniors aquitains : davantage en milieu rural et sur le littoral », 2014.

Le Monde, « Le facteur postmoderne », juin 2015.

Etalement urbain

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, « Quelle France dans 10 ans ? », 2013.

Contrepoints.org, « Faut-il vraiment lutter contre l'étalement urbain ? », février 2014.

CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux), « 5 sens pour un Bordeaux métropolitain », 2011.

GART (Groupement autorités responsables de transport), commentaire sur le document « Vers la feuille de route de la conférence environnementale » du 12 sept 2014.

La Gazette, « Transport par câble : la mobilité urbaine prend de la hauteur », 23 mars 2015.

La Gazette, « Quand les coups de chaud menacent la ville », 13 juillet 2015.

Liberation.fr, « Réinventer les campagnes de demain grâce aux « villages intelligents » ultra connectés », 28 août 2015.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Les outils pour limiter l'étalement urbain : doit-on agir et comment ? », 2010.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, « Cahier des signaux faibles – Penser autrement – Les modes de vie en 2030 », 2015.

ObjectifAquitaine.fr, « Alain Rousset veut doubler le budget des régions sans tirer sur la fiscalité », juin 2015.

Observatoire du Bonheur, « Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ? », juin 2015.

SudOuest.fr, « Etalement urbain, le casse-tête », mars 2011.

SudOuest.fr, « Pollution de l'air : l'Aquitaine est la 5ème région la plus émettrice de CO2 selon l'Insee », 2013.

« Villes durables. Quelles villes pour demain ? », **Les Grands Dossiers des Sciences Humaines n°40 – 2015**.

Tissu productif

CESER Aquitaine, « Economie productive, économie résidentielle, économie publique : dynamiques comparées des trois sphères », 2007.

CESER Aquitaine, « Economie circulaire et emploi », 2016.

Conseil Régional d'Aquitaine, « Et si l'océan était notre avenir ? », 2014.

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) :

« Marée montante pour l'emploi touristique aquitain », 2014.

« Les entreprises de petite taille : un poids économique important en Aquitaine », 2014.

« L'économie présentielle, moteur de l'emploi aquitain », 2015.

« Clusters : l'expérience italienne et ses enseignements pour les pays émergents », dans « L'actualité des services aux entreprises » n° 4, février 2003, **DGCID** (MAE).

Composition de la Section « Veille et prospective »

Président : **Jean-Michel GAUTHERON**
Vice-présidente : **Isabelle DAUGAREILH**
Secrétaire : **Lionel CHAUTRU**
Secrétaire adjoint : **Gabriel MEYER**

Conseillers du CESER Aquitaine (21)

- Collège 2 AGOSTINI Jean-François**
Union régionale C.F.T.C.
- Collège 1 BIES-PÉRÉ Henri**
F.R.S.E.A. - Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- Collège 1 BLOUIN Jean-Louis**
A.D.E.I.S.O. - Association pour le Développement de L'Electronique et de l'Informatique dans le Sud-Ouest
- Collège 4 CESAR-FRANQUET Laëtitia**
Personne qualifiée (Sociologie)
- Collège 2 CHAMPION Isabelle**
Union régionale C.F.D.T.
- Collège 2 CHAUTRU Lionel**
Union régionale de l'U.N.S.A.
- Collège 2 DEBAERE Patrick**
Union régionale C.F.E.-C.G.C. d'Aquitaine
- Collège 1 FEREDJ Roland**
C.I.V.B. - Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, en accord avec le Conseil Régional des Vins d'Aquitaine (C.R.V.A)
- Collège 3 GAUTHERON Jean-Michel**
Fédération des jeunes chambres économiques
- Collège 4 HENRIO Terangi**
Personne qualifiée (IMS Aquitaine)
- Collège 3 JAVALOYÈS Sèrgi**
Institut culturel basque et institut occitan
- Collège 3 JEAN Christine**
L.P.O. - Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Collège 1 JECKO Jean-René**
Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales
- Collège 3 LANGRAND Pierre**
Personne qualifiée (Environnement)
- Collège 3 LEURET François-Xavier**
Représentation régionale des organismes et sociétés d'habitat d'Aquitaine
- Collège 1 MEYER Gabriel**
Union des industries et métiers de la métallurgie en Aquitaine

Collège 2 PAULIAT Jacques
Union régionale C.G.T. - F.O.

Collège 3 REY Serge
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Collège 3 ROSOOR Benjamin
C.J.D. - Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise

Collège 2 RUIZ Julien
Comité régional aquitain de la C.G.T.

Collège 1 VISENTIN Isabelle
EDF - Délégation Régionale Aquitaine

Personnalités extérieures (9)

BERGOUIGNAN Christophe
Professeur et Directeur du département de démographie à l'Université de Bordeaux

CABANNES Michel
Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Bordeaux (retraité)

CASTANET Richard
Professeur émérite, conseiller à l'Institut Polytechnique de Bordeaux

CLEENEWERK Fabien
Co-fondateur du « Quatrième Pôle », agence d'ingénierie territoriale et citoyenne à l'ère du numérique

DAUGAREILH Isabelle
Juriste droit social, droit du travail, COMPTRASEC Université de Bordeaux

FAUCONNEAU Benoît
Directeur de la Recherche à l'INRA Aquitaine

PEROT Yvonne
Directrice régionale de l'INSEE Aquitaine

RECEVEAU Alex
Chef d'entreprise PMI industrie chimique et animateur au Collège des Hautes Etudes en Développement Durable

RIBET Alain
Journaliste - Conseiller Editorial « La Tribune »

Bureau

Chargée de Mission de la Section : **Leslie MOHORADE**

Assistant de la Section : **Olivier LOUIS**

Documentaliste : **Béatrice GAMIN**

Membres du CESER associés aux travaux de la Section

DAOUD Alyssa Personne qualifiée « Environnement »

FERNANDES Marc Union régionale CFDT

TESSIER Jean-Claude Comité Régional du Tourisme

Liste des auditionnés

- 25 avril 2014 **Monsieur Philippe GABORIEAU,**
Président fondateur d'HAPPY CAPITAL.
- 27 juin 2014 **Madame Marie DEMOLIN-GRATADOUR,**
Directrice Plan Prospective, Conseil régional d'Aquitaine.
- 27 juin 2014 **Madame Catherine MEUNIER,**
Chargée de Mission Etudes, prospective et évaluation, SGAR Aquitaine.
- 20 mars 2015 **Madame Théa MANOLA,**
Atelier de recherche Politopie, post-doctorante à l'UMR CNRS LADYSS,
chercheuse associée au Lab'Urba et à l'Atelier de recherche Politopie.
- 17 avril 2015 **Monsieur Stéphane RIOT,**
Président et fondateur de l'agence NoveTerra (conseil en organisation).
- 16 juillet 2015 **Monsieur Vincent AUDOY,** Société Tom d'Aqui (Groupe Rougeline),
visite du site à Parentis-en-Born dans les Landes.



Conception : Kymzo Design

Réalisation : PG Edition

Dépôt légal : décembre 2015

N° ISBN : 978-2-11-151142-2



14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX Cedex
Tel. 05 57 57 80 80 - Fax 05 56 99 21 67
com@ceser-aquitaine.fr - ceser-aquitaine.fr